

UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LE SUD-EST DU TOGO

« L'OPÉRATION RÉGÉNÉRATION DES TERRES DE BARRE »

Émile LE BRIS

Géographe O.R.S.T.O.M.

NOTE : Ce travail a été rédigé à partir d'enquêtes effectuées en 1971-72. Nous nous sommes efforcés, dans la mesure du possible, de faire état de certains changements survenus entre 1972 et 1975. Nous prions le lecteur d'excuser certaines inexactitudes ; l'évolution rapide de la situation dans le sud-est du Togo rendait difficile une actualisation complète de l'information.

Dans le sud-est du Togo (1), la surcharge démographique confrontée à la baisse inquiétante du niveau de fertilité des terres est à l'origine de tensions graves. Ces tensions, révélées depuis quelques trente ans, n'ont été réduites ni par l'administration coloniale, ni, depuis l'Indépendance, par le pouvoir étatique. Faut-il, dès lors admettre la thèse malthusienne et supposer que la prospérité entraîne la croissance démographique qui, à son tour, engendre la pauvreté ? Depuis 1970, les Pouvoirs publics togolais ont tenté de réagir en développant dans le cadre de la SORAD Maritimé (2), une expérience de régénération des « terres de barre », fondée sur l'utilisation de fournitures industrielles et de méthodes scientifiques. Cette expérience encore limitée (elle ne touche qu'une centaine de familles) sera, à coup sûr, critiquée par ceux qui proscrivent l'usage de produits finis importés dans le cadre d'une agriculture primitive lorsque la réserve cultivable est faible et que les innovations conduisent à économiser la main-d'œuvre. Ester Boserup (3), convaincue des effets stimulants de la charge démographique

sur le système d'utilisation du sol, estime que cette critique de la mécanisation ne résiste pas à l'analyse ; elle s'appuie sur l'exemple du Japon pour montrer que « le plus grand avantage de la mécanisation dans les régions très peuplées semble être la possibilité d'effectuer les opérations principales si rapidement qu'elles laissent du temps pour faire une récolte de plus pendant une saison plus ou moins limitée par le climat ». L'hypothèse s'applique difficilement à une région où les saisons culturales sont précisément limitées par les contraintes climatiques et où la survie est liée à la sauvegarde du niveau de fertilité des sols. Entre ces positions contradictoires, le champ de l'étude est tout de même bien circonscrit : il s'agit de mieux saisir les relations complexes entre pression démographique et évolution agraire. Nous nous efforcerons d'abord de montrer comment, dans un cas concret, la surcharge démographique, loin d'induire un changement progressif dans le système d'utilisation du sol, entraîne au contraire une dégradation accélérée des différents aspects de la vie rurale. L'expérience de « régénération des terres de barre », étudiée grâce à une série d'enquêtes menées par nos soins à la fin de l'année 1972, nous fournira les éléments de critique d'une intervention mal préparée sur le milieu. Enfin, élargissant le problème à l'ensemble des opérations de développement tentées dans le sud-est du Togo, nous nous efforcerons de démêler l'écheveau des forces en présence et de

(1) Le sud-est du Togo correspond aux trois circonscriptions d'Aného, Vogang et Tabligho.

(2) Les SORAD (Sociétés Régionales d'Aménagement et de Développement) ont été créées en 1966 dans le double but de réagir contre la dispersion des actions menées et de libérer le Ministère de l'Économie Rurale des tâches d'exécution.

(3) Ester Boserup « Pression démographique et évolution agraire » Paris. Flammarion. 1970.

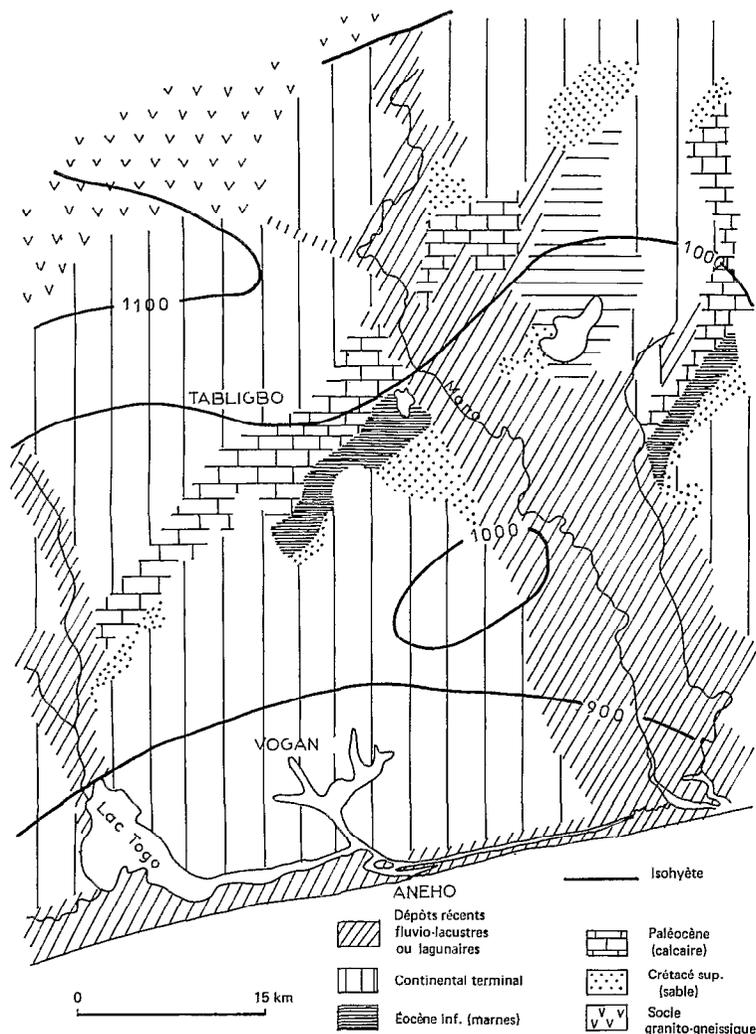


Fig. 1. — Croquis géologique du sud-est du Togo.

montrer comment sont vécues par les masses paysannes les contradictions nées d'une politique de développement en milieu rural surpeuplé.

Surcharge démographique et système de culture

L'espace étudié est occupé par les Mina et les Ouatchi. A l'intérieur d'un rectangle dont les dimensions n'excèdent pas 50 km d'est en ouest et 100 km du nord au sud, l'association maïs-manioc-palmier domine selon des dosages différents des étendues planes et monotones. Si les paysages permettent d'individualiser assez facilement le sud-est du Togo, cette petite région ne livre pas d'emblée les secrets de son originalité, moins encore les fondements de son extrême diversité.

Les plateaux encadrés par le Haho à l'est et par le Mono à l'ouest font partie d'un ensemble côtier allant du Ghana à la Nigéria. Les formes de relief se sont élaborées à partir des formations argilo-sableuses du tertiaire continental terminal; ces formations constitutives de la « terre de barre » sont particulièrement développées au Dahomey, où elles atteignent environ 200 km du nord au sud. Le plateau se relève depuis la lagune côtière, qu'il domine d'une quinzaine de mètres, jusqu'à la péninsule granito-gneissique qu'il surplombe au nord. La dépression argilo-marneuse de la Lama et les amples vallées méridiennes du Haho et du Mono quadrillent cet ensemble et constituent les seuls accidents notables de la région (fig. 1).

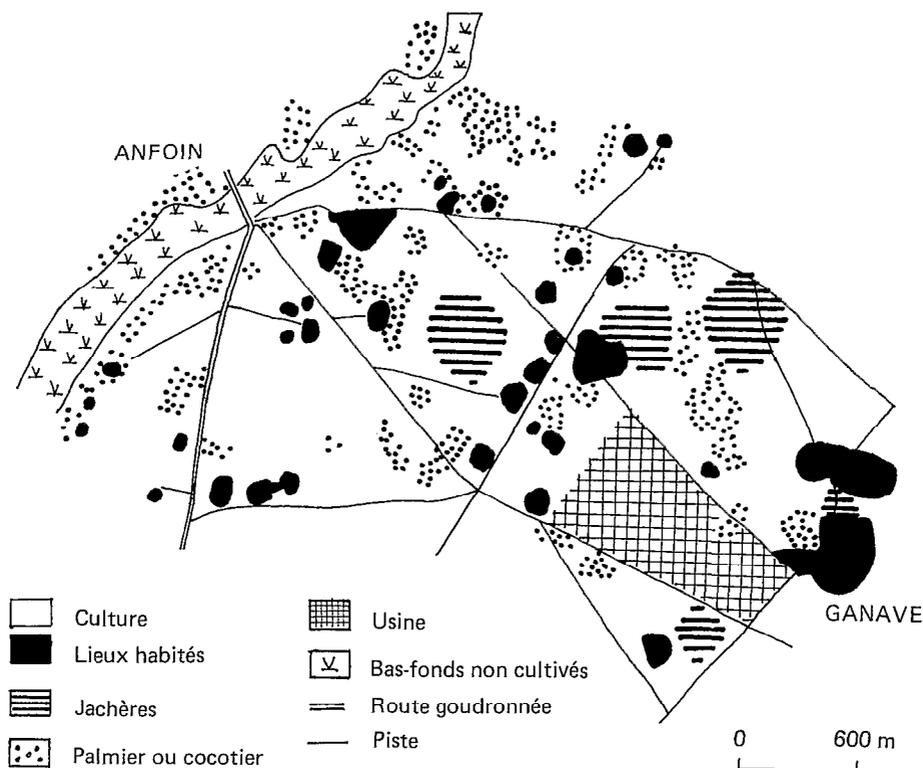


Fig. 2. — Exemple d'utilisation du sol dans la région d'Anfoin-Ganavé. (D'après mission I.G.N. 1969).

L'analyse de quelques photographies aériennes met en évidence le caractère continu de l'occupation du sol sur d'assez vastes étendues (fig. 2) ; autour d'Anfoin la succession fastidieuse de grands champs ouverts permet d'évoquer une « Beauce en manioc ». Au sol, pourtant, l'horizon est assez vite borné par des formations arbustives que dominant ici et là quelques grands arbres caractéristiques de zones plus élevées en latitude (baobabs, roniers, etc.). Fermes et hameaux disparaissent derrière les arbres et, seul un réseau dense et convergent de pistes permet de les localiser. La plupart des agglomérations de quelque importance sont desservies par des axes goudronnés. Précisons que cette brève description vaut surtout pour la partie du plateau située au sud de la dépression de la Lama.

Les deux caractéristiques majeures du système d'utilisation du sol sont directement lisibles dans le paysage ; l'association maïs-manioc-palmier à l'échelle de l'exploitation ou même de la parcelle n'est jamais rompue mais l'une des composantes peut

prendre localement une importance inhabituelle (le palmier dans la région de Vogan par exemple). Les deux cultures principales (maïs et manioc) sont associées dans un système sans jachère, le maïs faisant même le plus souvent l'objet d'une double récolte annuelle (1). Tout porte à croire qu'à niveau technique constant, on a atteint l'extrême limite du processus d'intensification. Les paysans continuent de manier la houe et la machette et, bien qu'ils enfouissent les tiges de maïs (2), on peut considérer que leurs techniques de fertilisation sont pratiquement inexistantes (l'élevage pratiqué à la ferme — volaille, porcs, chèvres — ne fournit qu'un maigre fumier, d'ailleurs peu utilisé).

Le calendrier de travail annuel des paysans Mina et Ouatchi est assez chargé (cf. croquis n° 3) et il ressort de nos observations que la productivité horaire diminue à mesure que le nombre d'heures de travail croît. Cet alourdissement de la charge de travail, au demeurant difficile à mesurer précisément, rend les paysans peu réceptifs à tout pro-

(1) Grande saison (G.S.) = semis en avril, récolte en juillet. Petite saison (P.S.) = semis fin septembre, récolte fin décembre.

(2) Même cet enfouissement des liges est une pratique rare ; le plus souvent les agriculteurs laissent les tiges pendant un ou deux mois à même le sol.

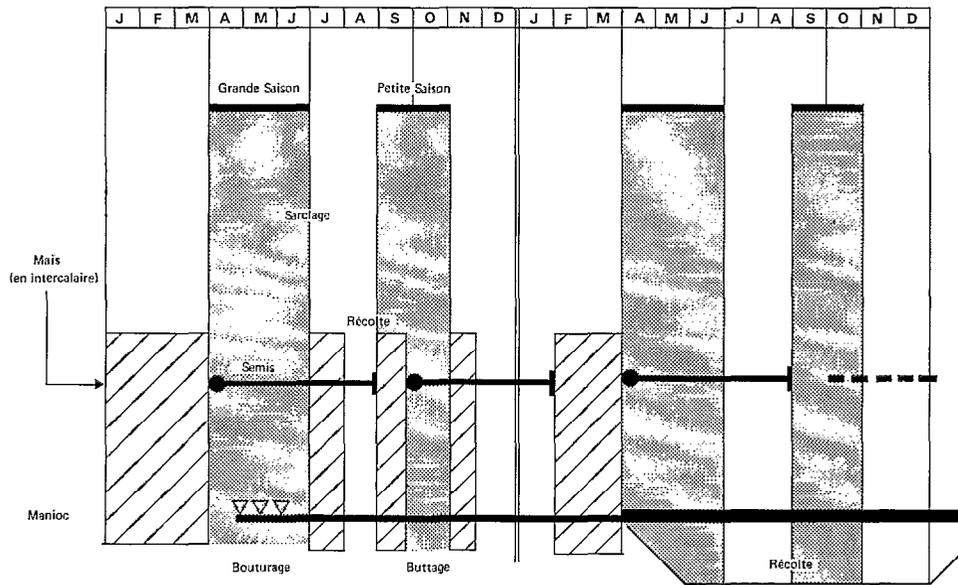


Fig. 3. — Calendrier agricole ; schéma sans jachère.

gramme impliquant un effort accru. Le fait de devoir travailler davantage est ressenti d'autant plus durement qu'il n'est pas question d'étaler l'effort dans le temps ; il faut à ce stade de l'analyse, faire intervenir une variable importante : la contrainte climatique. Deux types de données doivent être prises en compte : le sud-est du Togo est un pôle de sécheresse relative, la pluviométrie moyenne annuelle, comprise entre 700 et 900 mm, étant identique à celle de la région de Kano, dans le nord de la Nigeria. Certaines plantes tel le palmier, sont de ce fait à la limite de l'équilibre écologique. On imagine bien, dans ces conditions, les effets catastrophiques des fortes variations interannuelles (d'une année à l'autre, les pluies peuvent varier de 500 à 1300 mm !) et des incertitudes du rythme saisonnier (si en 1972 la pluviométrie peut être considérée comme satisfaisante, plus de la moitié de la hauteur d'eau étant tombée en trois semaines, les cultures en ont peu profité).

Pour mieux comprendre l'univers actuel des Mina et des Ouatchi et expliquer les fortunes diverses des efforts de développement rural, il faut revenir brièvement sur les grands moments de l'histoire régionale.

Le sud-est a joué le rôle de zone-refuge pour des populations fuyant aux XVII^e et XVIII^e siècles la

tyrannie des royaumes centralisés voisins (Ashanti et Abomey). Les rares informations dont nous disposons sur les conditions de l'arrivée des fuyards témoignent d'une mise en place progressive du peuplement. Sur ces plateaux fertiles et très peu peuplés (sinon tout à fait vides) l'installation se fit en ordre dispersé, les « défricheurs » se fixant au hasard des parcours de chasse. Cette mise en place est contemporaine de la ruée des puissances maritimes européennes sur les côtes d'Afrique : Portugais, Anglais puis Français utilisèrent le couloir du Mono pour acheminer leur « marchandise », qui était embarquée à Grand Popo, Petit Popo (Anèho) et Porto-Séguero. C'est donc en ordre dispersé que les Mina et surtout les Ouatchi entrèrent en contact avec les Blancs ; les modalités de ce contact précoce eurent d'abord pour effet de déséquilibrer l'économie régionale au profit du bas-Mono et des villages lagunaires. On peut même se demander si les Mina ne parvinrent pas à s'assurer les bénéfices d'une concentration dense et permanente en procédant alentour à des ponctions en produits et à des razzias d'esclaves qui leur permettaient d'échapper au fardeau d'un supplément de travail agricole pénible (1). La disparition du commerce triangulaire, puis l'abolition officielle de l'esclavage par les Allemands à la fin du siècle dernier, ont bouleversé

(1) On peut penser que, sur toute la côte du Bénin, on a continué à razzier des esclaves qu'on ne pouvait plus exporter. Ces esclaves auraient été utilisés à l'intérieur des sociétés côtières et C. Coquery analyse ainsi l'extraordinaire mise en valeur de la palmeraie dahoméenne.

les données de l'équilibre économique régional ; le contraste est grand aujourd'hui entre la basse vallée du Mono enclavée et peu dynamique et le plateau, dont la surprenante vitalité est rythmée par des marchés ruraux hebdomadaires organisés en un réseau très serré. N'a-t-on pas considéré la région du sud-est comme un grenier pourvoyant aux besoins en produits vivriers d'une côte exceptionnellement urbanisée ?

On comprend mieux maintenant le phénomène d'accumulation démographique sur ce petit espace. A défaut de séries homogènes, on dispose, depuis le début de la colonisation française, de jalons qui permettent de suivre grossièrement l'évolution globale de la population. Les premiers chiffres dont nous disposons, figurent dans un rapport de commandant de cercle de 1925 ; l'ensemble des trois circonscriptions comptait alors 97100 personnes, soit une densité moyenne de 33 habitants/km² et des densités extrêmes de 46. Les principaux centres étaient Vogan (7 500 habitants), Vo Koutime (4 300), Atlitogon (3 800) et Aného (3 180). La proportion des « enfants » (30 %) est très faible mais il ne faut pas oublier que les dénombrements étaient surtout destinés à recenser la population imposable et que les agents recenseurs négligeaient souvent les classes jeunes. En 1950, la population globale du cercle est passée à 184 371, la densité s'élève à 78 (valeur moyenne) et pouvant atteindre 120 dans la zone de culture du manioc. En 1960, la population résidente se répartit comme suit :

Circonscription	Population totale
ANÉHO	187 000
VOGAN	—
TABLIGBO	52 000
Total...	239 000

En 1970, les chiffres sont les suivants :

Circonscription	Superficie km ²	% Superficie nationale	Population	% Population nationale	Densité
ANÉHO	706	1,3	120 574	6,2	170
VOGAN	714	1,3	131 849	6,7	185
TABLIGBO	1 200	2,1	71 803	3,7	60
Total.....	2 620	4,7	324 226	16,6	124

(1) Les experts de la C.D.C. (Société anglaise de développement chargée de l'étude préalable du bloc agro-industriel de Yobo) contestent la validité de ces chiffres.

Des prévisions établies par les Services de la Statistique pour 1980 donnent les taux de progression suivants :

Circonscription	Taux de progression	Population prévue
Aného	2,3	136 000
Vogan	2,3	164 000
Tabligbo	2,7	91 000
Total Sud-Est.....		391 000

En 1970, les grands centres de la région sont : Vogan (27 289), Aného (10 889), Vo Koutime (10 032), Afagnan Gbleta (9 888)... Ces chiffres correspondent à la population totale (population agglomérée + fermes).

L'augmentation de la population et son accumulation sur un espace aussi restreint conduisent-elles à une situation de surpeuplement ? Le niveau de vie des populations va-t-il en diminuant ? On connaît les difficultés auxquelles se heurte le chercheur qui tente de quantifier les différents postes entrant dans l'évaluation du niveau de vie. Ces difficultés sont moindres lorsque la circulation monétaire tend à envahir tous les compartiments de la vie villageoise, mais il demeure très difficile d'établir des comparaisons significatives dans le temps. On doit donc se résoudre à utiliser des méthodes d'enquête indirectes en portant les investigations sur les tensions économiques et sociales qui affectent les cellules familiales.

L'effondrement des rendements est sans nul doute très durement ressenti par les paysans. L'inflexion apparaît sur les courbes entre 1930 et 1950 ; le manioc par exemple qui, en 1933, donnait encore de 25 à 30 tonnes/ha, ne donne plus aujourd'hui que de 5 à 10 tonnes. Pour le maïs, des rendements de 800 kg sont aujourd'hui considérés comme bons alors que les agronomes caractérisent les « terres de barre » comme de bons sols ! (1).

La destruction très avancée du couvert arbustif a sans doute dangereusement exposé les sols aux effets du ruissellement et à un lessivage intense. La pression démographique augmentant, les jachères ont reculé jusqu'à disparaître presque complètement et l'utilisation excessive du sol a considérablement réduit le taux de matière organique.

Dans le même temps, la culture du manioc connaissait une extension notable, actuellement cette plante occupe 41 600 ha sur un total de 100 000 ha cultivés dans la zone ; sans doute le

Pourcentages d'occupation des sols
(Publication SORAD Maritime 1970)

Section	Nombre d'exploitations	Superficie totale (en km ²)	% cultivable	% cultivé	Superficie moyenne des exploitations (en ha)
Lomé.....	5 800	280	75	77	2,8
Aného-Vogan..	25 400	1 420	88	84	4,1
Tsévié.....	21 400	3 200	75	33,5	3,2
Tabligbo.....	11 000	1 200	83	53,7	4,9

manioc n'est-il pas comme on a voulu le laisser croire, une plante ruineuse pour les sols mais, compte tenu de son enracinement profond, il est difficile d'admettre que sa culture répétée sur une parcelle, n'entraîne pas une baisse du niveau de fertilité (1). Par ailleurs la farine de manioc, particulièrement pauvre en protéines, en matières grasses et en éléments minéraux, risque de déséquilibrer gravement les régimes alimentaires, même si le triomphe de la plante met les populations à l'abri des disettes. L'extension du manioc pose un autre problème : cette plante, proposée aux Africains dès le XVI^e siècle, a connu presque tout de suite un immense succès et, débordant son domaine équatorial d'origine, elle est devenue la « providence des régions tropicales à pluviosité médiocre » (2). Bien qu'exigeant des façons particulières que les paysans du sud-est du Togo maîtrisent d'ailleurs parfaitement, le manioc demande moins de travail que l'igname ou le taro (3). Dans le Sud-Est, l'extension de la culture du manioc hors de ses foyers d'origine (entre Anfouin et Aklakou) s'est accompagnée d'une dégradation des façons culturales (sarclages, buttages) et l'on assiste à une dégénérescence des clones liée à la dégradation des sols et à l'insuffisance des pluies.

Cette dégradation du niveau technique, ne concerne pas seulement la culture du manioc ; on observe une complète désorganisation des assolements et du calendrier agricole. La jachère, quand elle subsiste, n'est plus l'élément d'un système rationnel d'utilisation du sol mais l'indice d'une réelle « désertification » ; une fois que l'*Imperata* a envahi le terrain épuisé, il devient pratiquement impossible, avec les moyens

techniques traditionnels, de récupérer la terre. Cette évolution est d'autant plus inquiétante que la réserve foncière ayant été mise en culture, le Sud-Est souffre d'une véritable faim de terres encore aggravée par l'omniprésence du palmier. L'exploitation se morcelle un peu plus à chaque génération. Le prix des locations et le montant des gages augmentent jusqu'à atteindre des valeurs surprenantes (30 000 F. CFA, alors que le revenu annuel moyen est inférieur à 20 000 F. CFA !). Il semble, en outre, que se développe une catégorie de paysans sans terres, réduits pour survivre à vendre leur force de travail (4). S'il est vrai que le Sud-Est a échappé jusqu'ici à de trop graves disettes, la situation pluviométrique marginale de la région provoque le retour périodique de récoltes catastrophiques et le paysan doit alors se résoudre à acheter sur le marché à des prix prohibitifs le maïs nécessaire à la subsistance du groupe familial. La circulation monétaire a donc envahi non seulement le domaine foncier, mais aussi le domaine essentiel de l'approvisionnement vivrier. Prisonnier de cette monétarisation généralisée, le paysan s'endette et, poussé par les échéances, il s'accroche aux cultures « payantes » (manioc, palmier) dont le développement est souvent contradictoire avec une stratégie raisonnée d'utilisation de l'espace agricole. L'endettement paysan, que nous n'avons malheureusement pas mesuré précisément, est, à coup sûr, un des signes les plus inquiétants de la crise. Privé de terres, endetté, le paysan quitte le village à la première occasion et l'importance de la part des non-résidents, si elle allège la charge en hommes, atteint des valeurs si élevées (jusqu'à 60 % dans certains quartiers de Vo Koutimé, entre 25 et 40 % en moyenne) (5) que les structures sociales villageoises sont complètement déséquilibrées (féminisation, éclatement de la cellule familiale, vieillissement).

Cette trop brève présentation de la région du sud-est du Togo nous a permis d'en mieux cerner l'organisation économique et sociale et la cohésion spatiale. L'occupation quasi-totale et continue de l'espace cultivable, liée à une pression démographique d'ailleurs habituelle sur la côte du Bénin, réduit les possibilités d'intervention de la Société régionale de Développement. Le manque de terre et l'épuisement des sols rejettent des contingents chaque année plus importants vers les centres de la côte,

(1) Le manioc n'étant pas une plante « couvrante », le sol est exposé aux effets désastreux du ruissellement. Il faut aussi rappeler que l'exportation de matière organique est très importante dans la mesure où les tiges sont utilisées pour les boutures.

(2) P. Gourou « Les pays tropicaux ». P.U.F., 1969, p. 100.

(3) Les paysans répugnent à arracher les tubercules en saison sèche, le sol étant trop dur.

(4) Nos informations ne nous permettent pas pour l'instant d'évaluer précisément l'importance numérique de cette catégorie de paysans ayant perdu l'accès au sol.

(5) Les phénomènes de mobilité seront étudiés dans un article à paraître.

où les capacités d'emploi sont insuffisantes. Ces départs massifs ne suffisent pas à réduire les tensions en zone de départ (dans bien des cas, ils coïncident même avec une aggravation de la situation) et l'urgence de certaines interventions n'est plus à démontrer.

L'opération « régénération des terres de barre »

1. Il est certain qu'en s'attaquant au problème de la régénération des sols, les responsables sont allés à l'essentiel. On peut toutefois se demander pourquoi l'intervention dans ce domaine a été si tardive. Dès le début des années cinquante, en effet, se multiplient les études pédologiques s'appuyant sur une base scientifique sérieuse et attirant l'attention des autorités coloniales sur la baisse du niveau de fertilité des sols (1). Jamais ces rapports ne furent suivis d'effets et on laissa même se développer sans contrôle à partir de 1953 les activités de la féculerie de manioc de Ganavé. C'est seulement en 1970 que fut décidée la mise en place d'une opération de faible ampleur. Celle-ci démarra en Grande Saison 1971 sur 60,30 ha avec 44 exploitants. En Grande Saison 1972, elle portait sur un peu plus de 200 ha dont 155 en milieu paysan et 99 exploitants étaient concernés (30 ha étaient loués directement par la SORAD et 25,5 ha étaient consacrés à la production de semences). Ajoutons que 11,5 ha sur les 155 étaient travaillés dans le cadre d'un « club rural ».

Les principes qui guident l'expérience sont relativement simples :

Il s'agit d'augmenter le taux de matière organique des sols mais, faute de pouvoir envisager la jachère prolongée, les responsables ont introduit les travaux mécaniques et la fertilisation minérale. Ils incitent également les paysans à respecter certains « thèmes » techniques dans leur calendrier de travail. Les engins assurent les défrichements et les épandages d'engrais de fonds ; ils effectuent également la préparation

des sols et les semis de janvier à mars et de la mi-juillet à la mi-août. Les travaux d'entretien, les épandages d'engrais postérieurs aux semis et la récolte incombent au cultivateur qui doit en outre respecter un assolement du type suivant :

1^{re} saison : maïs à forte densité (28 × 70 avec démarrage à 2 plants). Enfouissement des tiges après la récolte.

2^e saison : *id.*

3^e saison : *id.*

4^e saison : niébé (haricot).

5^e saison : manioc et maïs en association.

C'est sans doute pour ne pas répéter les gaspillages monstrueux qu'entraînent les premières tentatives de motorisation après la première guerre mondiale que les promoteurs de l'expérience ont fait preuve d'un « réalisme » économique prudent. Sans doute s'agissait-il d'attirer les paysans par l'espoir d'un revenu monétaire accru mais il était impératif de les faire intervenir au maximum, tant sur le plan du travail que sur celui de leur participation aux frais.

Le paysan demeure, dans tous les cas, libre de son engagement mais au terme de statuts d'ailleurs complètement caducs dans un contexte africain (2), l'association est formée pour une durée minimale de 10 ans. Cette association a pour objet de réunir des terres cultivables en blocs suffisamment étendus pour permettre le travail des engins, l'encadrement administratif devant rester assez simple pour être assumé par les paysans eux-mêmes. Par ailleurs, les textes mettent l'accent sur le respect de l'exploitation individuelle, du moins dans un premier temps. La structure globale d'organisation et de gestion de l'expérience est, elle-même, assez légère. Elle se confond avec le bureau SORAD d'Aného où un responsable togolais, assisté par un agent du B.D.P.A., supervise les opérations. La SORAD emploie en outre quatre tractoristes et conducteurs

(1) Nous n'indiquons ici que les études les plus importantes :

O. F. METZGER. — Unsere alte Kolonie Togo. Neudamm 1941 (Situation en 1905-1913).

GUERNIER-BRIAT. — Encyclopédie de l'Afrique française. Cameroun-Togo, 1951.

EUVERTE G. — Compte rendu d'enquête, 1953.

BERGE. — Les principales variétés de manioc cultivées dans le cercle d'Aného et leur utilisation, 1955.

DABIN B. — Contribution à l'étude de la fertilité des terres de barre, Agronomie Tropicale, 4, juillet-août 1956.

LAMOUREUX M. — Les problèmes de la régénération des terres de barre. Lomé, O.R.S.T.O.M.-I.R.T.O., 1957.

LAMOUREUX M. — Valeur de Cassia Siamea dans la régénération des terres de barre. Lomé, O.R.S.T.O.M.-I.R.T.O.

Rapport de sous-commission S.E.M.M.A. sur la circonscription d'Aného, 1961.

VERNEY R., VOLKOFF B., WILLAIME P. — Étude de l'érosion sur « terres de barre ». Comparaison de l'érosion en sol nu et sous jachère arbustive naturelle. Cotonou, O.R.S.T.O.M., 1965.

VERNEY R., VOLKOFF B. — Étude de l'érosion sur « terres de barre ». Érosion sous culture du maïs : maïs sans fumure minérale. Cotonou, O.R.S.T.O.M., 1966.

(2) Cf. KOUASSIGAN G. A. — L'Homme et la Terre, 1966, Paris. Berger-Levrault, pp. 34-35.

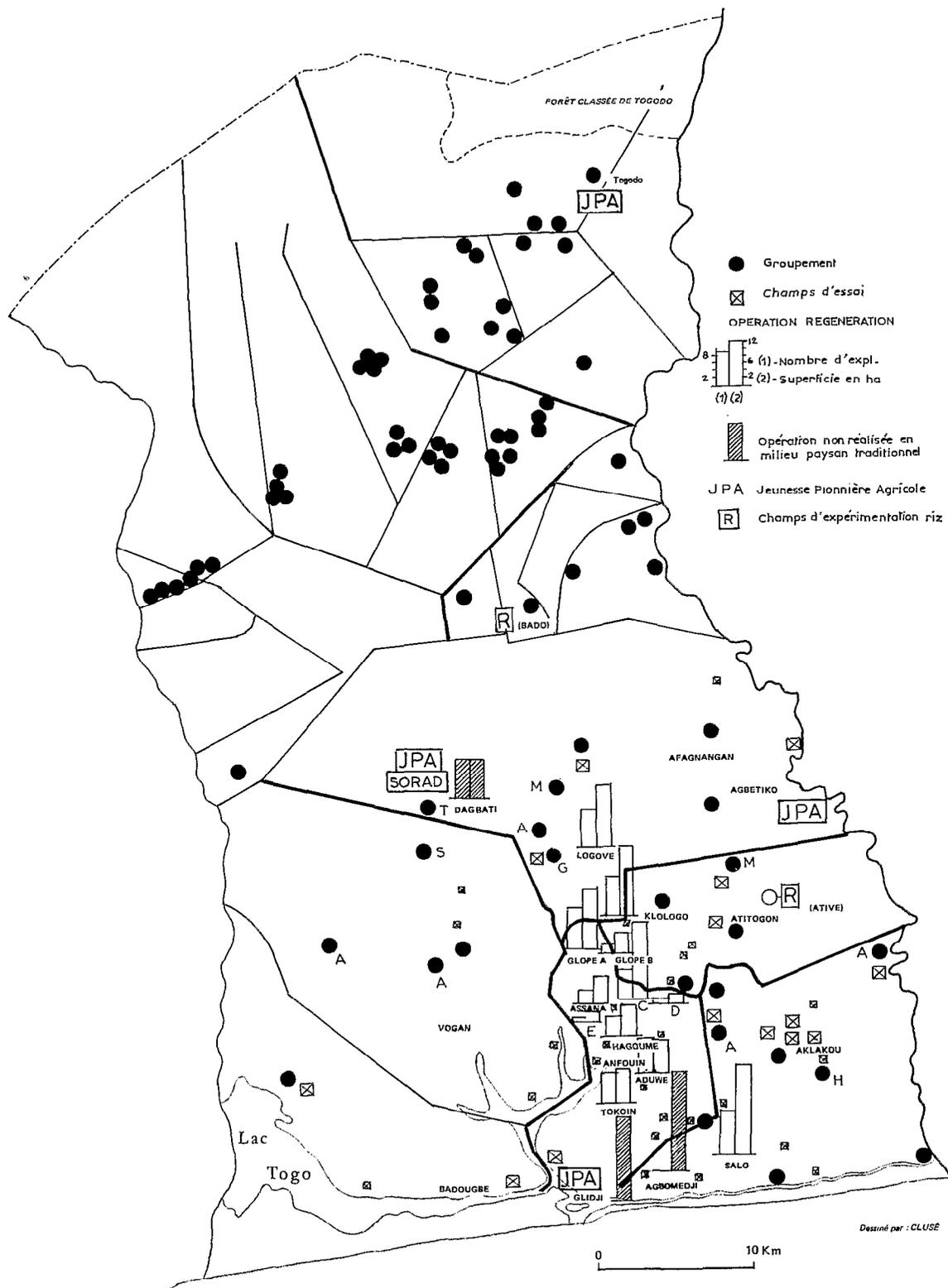


Fig. 4. — Développement rural; circonscription d'Aneho, Vogan, Tabligbo; opérations ponctuelles.

d'engins salariés. L'opération est financée sur crédits F.A.C. (2 500 000 F. CFA ont été versés en 1971 au démarrage de l'expérience). Les paysans versent une contribution de 8 500 F. CFA/ha et la Compagnie du Bénin, exploitant la féculerie de Ganavé, finance 30 ha cultivés en régie.

Au 31-12-72, les 14 blocs constitués sont de tailles très inégales (fig. 4) :

Village	Année de mise en service	Surface (ha)	Nombre d'exploitants
Tokoin.....	1972	9,57	8
Adukowé.....	1972	10,66	11
Hagoumé.....	1972	8,52	7
Assancondji A.....	1972	7,55	4
C.....	1971	20,39	8
D.....	1971	2,15	1
E.....	1971	3,15	1
Glopé A.....	1972	7,33	
A.....	1971	8,93	11
B.....	1971	5,70	2
Klologo.....	1972	17,80	13
Logové.....	1971	16,48	10
Saloo.....	1972	24,81	12
		154,54	88
Dagbati.....	1972	11,50	11
Agbomedji.....		28,97*	
Glidji.....		25,50	

* Terres louées par la SORAD. Travaux financés par Ganavé.

La plupart de ces blocs sont échelonnés de part et d'autre de l'axe goudronné Anèho-Tabligbo.

Deux blocs, ceux de Dagbati et de Logové, se trouvent en position marginale par rapport à la zone de dégradation maximale des sols ; ils ont été abandonnés en 1972. Il est intéressant de noter que les agriculteurs du bloc de Logové, en dépit de récoltes satisfaisantes, ont mené une véritable contre-propagande auprès des autres paysans engagés, afin de les pousser à refuser les remboursements à la SORAD.

2. Une enquête a été menée par nos soins sur 6 blocs regroupant 44 exploitations et couvrant 72,5 ha. Son objet était triple :

- Caractériser le groupe des paysans engagés dans l'opération.
- Évaluer les premiers résultats.
- Analyser les motivations des paysans.

Les critères qui ont guidé le choix des blocs sont la superficie engagée globalement, la date d'ouverture

du bloc (1971 ou 1972), le rendement par hectare du maïs en grande saison 1972 et le taux de remboursement à la SORAD au 30-8-72.

Blocs choisis	Observations
Klologo (1972)	Concentration de la taille des exploitations dans les catégories inférieures et moyennes (0,5 à 2,5 ha). Rendements satisfaisants (plus de 1 t/ha). Remboursements désastreux (moins de 15 %).
Assancondji (1971)	Concentration de la taille des exploitations dans les catégories moyennes et supérieures (= 1 à 5 ha). Rendements très bons (plus de 2 t/ha). Remboursements bons (plus de 90 %).
Glopé (1971)	Grande dispersion de la taille des exploitations avec dominantes 0-0,5 ha et 1-2,5 ha. Rendements très bons (plus de 2 t/ha). Remboursements bons (plus de 86 %).
Hagoumé (1972)	Concentration dans les catégories inférieures (0-1 ha). Rendements médiocres (moins de 1 t/ha). Remboursements bons (plus de 80 %).

Il ne semble pas que l'expérience ait cristallisé les ardeurs d'une jeune paysannerie alphabétisée et progressiste puisque 13,6 % des exploitants seulement ont moins de 35 ans et que, dans cette tranche d'âge, la plupart ne sont jamais allés à l'école. L'opération n'a pas non plus été pour les anciens un moyen d'asseoir leur pouvoir puisque seulement 15 % des exploitants engagés ont plus de 70 ans. Les hommes d'âge mûr maîtrisent donc l'expérience ; si parmi eux la tranche jeune (35-50 ans) l'emporte numériquement (43 %), les plus âgés qui ne représentent que 27,6 % des exploitants, apportent plus de 40 % des terres des blocs. Notons que la participation des femmes est très réduite (3 à Glopé et 1 à Klologo).

Une autre hypothèse a retenu notre attention ; les paysans engagés constituent-ils un groupe social économiquement différencié dominé par une minorité de « koulaks » ? Faute de pouvoir répondre à coup sûr, on peut avancer une typologie.

A Assancondji, à Glopé et à Klologo, un ou plusieurs gros exploitants possédant plus de 5 parcelles se détachent nettement, cependant que la grande masse des participants est constituée de petits ou moyens exploitants. A Hagoumé, par contre, le groupe est uniquement constitué de petits exploitants. L'étude des liens de parenté à l'intérieur des groupes est très instructive. Dans tous les groupes, les liens de famille au 1^{er} ou au 2^e degré réunissent

la quasi-totalité des membres. A Assancondji, le président, deux de ses fils et son frère ont apporté 40 % des terres du bloc. A Klologo, deux sous-groupes associant des frères et leurs fils s'équilibrent avec, respectivement, 39 et 31 % des superficies. Dans tous les cas, les exploitants situés hors du champ familial dominant n'ont qu'un rôle marginal et leur participation est souvent occasionnelle (parcelle enclavée dans un bloc déjà constitué). Ajoutons que les paysans engageant dans l'expérience leur unique parcelle, représentent 10 % du total des engagés.

L'étude du mode de tenure, menée sur la base de l'ensemble des parcelles exploitées par les paysans ayant répondu au questionnaire, fait apparaître une domination écrasante de la propriété acquise par héritage ou par don du vivant du père (78,5 % des parcelles recensées) ; les parcelles prises en gage (17,4 %) et les parcelles louées (1,2 %) sont moins représentées dans l'échantillon « Régénération » que dans l'ensemble du sud-est du Togo. Les paysans engagés dans l'opération sont donc, pour la plupart, des exploitants-proprétaires mais il s'en faut de beaucoup que les parcelles constitutives des blocs soient détenues en toute propriété par ceux qui les engagent (dans le cas de Glopé, les parcelles gagées représentent même plus de la moitié du nombre total des parcelles constituant le bloc). Il semble que le paysan préfère rester maître de l'utilisation de la terre qu'il possède et engager celles qu'il ne possède pas.

L'utilisation qui est faite des parcelles non engagées dans l'opération appelle quelques remarques : l'homme réserve toujours au moins une parcelle ou une portion de parcelle à ses femmes, même s'il n'exploite que peu de terres. Même si, après engagement dans l'opération, le paysan ne dispose plus que d'une parcelle, il la plante le plus souvent en palmiers et cultive sous palmeraie. En fait, seuls les exploitants disposant au départ de 3 parcelles au moins peuvent concilier leur engagement dans l'opération avec la poursuite d'une utilisation du sol associant maïs, manioc et palmier, seule susceptible de garantir l'équilibre de l'exploitation traditionnelle. Notons d'ailleurs que, dans celle-ci, les thèmes de vulgarisation technique simples (semis en ligne), respectés sur la parcelle en régénération ne sont même pas appliqués (1).

Compte tenu de l'économie de temps attendue de l'intervention des engins, il était intéressant d'étudier la capacité de travail disponible dans les cellules familiales. Il ressort de l'enquête que 50 % des paysans ont une seule femme, 10 % n'en ont pas et

10 % en ont 4. L'activité des enfants de plus de 10 ans dont les parents sont dans la tranche d'âge de 35 à 70 ans s'établit comme suit :

Nom du bloc	Nombre total d'enfants de plus de 10 ans	Scolarisation hors du village	Scolarisation au village	Activité non agricole	Cultivateur autonome	Aide-familial
Assancondji.	28	3	10	6	3	6
Klologo.....	24	0	3	2	2	17
Glope.....	5	0	1	0	0	4
Hagoumé...	10	3	1	3	1	2

La part des aides-familiaux parmi ces jeunes, représente globalement 43,3 % et moins du tiers des enfants de plus de 10 ans sont scolarisés. La situation, cependant, varie beaucoup d'un bloc à l'autre ; alors qu'Assancondji est un pôle de forte scolarisation avec un taux de migration non agricole assez important, à Klologo, la contribution des enfants à l'activité agricole est appréciable.

Il était également intéressant de caractériser l'attitude des paysans engagés dans l'opération régénération en face des autres opérations menées dans le Sud-Est. Si la plupart prétendent suivre régulièrement les conseils des encadreurs, il ne semble pas qu'ils aient mis beaucoup d'ardeur à participer à des opérations dirigées par la SORAD avant 1971-72.

Participation à l'opération	Assancondji	Glopé	Klologo	Hagoumé
Crédit-manioc.....	5	7	3	2
Vente à l'usine.....	4	0	3	1
Autres expériences...	1	0	0	0

Peut-être l'échantillon choisi n'est-il pas, à cet égard, très significatif. Il semble en effet que les responsables de la SORAD aient, au départ, poussé leur effort de recrutement vers les paysans engagés dans des groupements de commercialisation (cf. p. 35).

Sur un autre plan, enfin, notre échantillon est représentatif de l'ensemble de la région : les dépenses monétaires dans la « sphère cérémonielle » sont

(1) L'expérience, il est vrai, ne fait que débiter.

particulièrement importantes. La plupart des paysans interrogés admettent une dépense annuelle comprise entre 1 000 et 10 000 F. CFA pour des fêtes diverses.

En outre, plus du tiers ont eu à supporter en 1971-72, une dépense exceptionnelle, dépassant 10 000 F. CFA ; il s'agissait ici de payer une dot (25 % des cas), là, de participer à des frais de funérailles (2/3 des cas), là, encore de libérer une femme ou une fille du « couvent fétichiste » (12,5 % des cas). Pour seulement 18 % des paysans interrogés, la dépense exceptionnelle correspondait à l'achat d'une parcelle ou à une prise en gage. 30 % des personnes interrogées participent à des tontines et 20 % ont recours au crédit villageois à un taux habituel de 20 % par mois. Dans certains cas, l'endettement atteint un tel niveau que le fils doit payer lui-même sa dot (donc s'endetter à son tour) ou que le père, afin de subvenir à cette dépense, doit s'engager comme salarié.

3. Il est sans doute prématuré de dresser un bilan économique de l'opération. Nous nous contenterons d'analyser les résultats comptables regroupés par les responsables pour la Grande saison 1972 et de les comparer, le cas échéant, aux résultats obtenus en 1971 :

Blocs	Rendements de maïs		
	G.S. 1971	P.S. 1971	G.S. 1972
Glopé A.....	1 550	354	2 564
Glopé B.....	1 140	307	1 655
Assancondji.....	945	530	1 507
Assancondji.....	1 085	480	1 448
Assancondji.....	1 700	422	2 380
Logové.....	1 380	1 200	2 055
Dagbati.....	800	400	?
Tokoin.....	—	—	1 414
Adukowé.....	—	—	827
Hagoumé.....	—	—	950
Assancondji.....	—	—	1 050
Glopé.....	—	—	2 320
Klologo.....	—	—	1 242
Saloo.....	—	—	1 794

Précisons qu'en 1971, les semis précoces (mars) ont été brûlés par la sécheresse. En dépit de pluies assez abondantes en avril-mai, la récolte de grande saison a été tout juste satisfaisante dans l'ensemble de la région. La petite saison a été partout franchement mauvaise. Pour la grande saison 1972, la pluviométrie a été globalement normale, mais plus de la moitié de la hauteur d'eau est tombée en trois semaines (fin mai-début juin) provoquant de sérieux dégâts dans la région d'Anfoin-Ganavé et ne profitant pas aux cultures. Toutefois, s'il est vrai que la

répartition des précipitations varie beaucoup sur un petit espace, il n'y a pas de corrélation très nette entre le facteur pluviométrique et le niveau des rendements. Il faut, en effet, tenir compte du respect des thèmes techniques et des soins apportés aux cultures. Dans tous les cas, les rendements obtenus « en régénération » sont sensiblement supérieurs à ceux que l'on peut mesurer en culture traditionnelle (le triple en moyenne pour la grande saison 1972). Ces progrès sont incontestablement le résultat d'un investissement en capital assez élevé ; pour la seule grande saison 1972, et compte non tenu des charges d'administration, d'ailleurs assez minimes, le coût total a été de 2,3 millions de F. CFA, soit un coût moyen de 15 718 F. CFA par hectare ! Ce coût avait été évalué à 20 385 F. CFA pour l'ensemble de l'année 1971 (Grande Saison + petite saison). Les travaux mécaniques représentent plus des deux tiers de l'investissement total et certains n'hésitent pas à parler de suréquipement. Il faut observer qu'en Grande Saison 1972, le coût par hectare varie d'un bloc à l'autre de 9 000 F. CFA à 23 500 F. CFA. Si le coût est généralement plus élevé dans les blocs nouvellement mis en exploitation, on ne peut mettre ces variations en relation ni avec la superficie des blocs, ni avec l'effectif des groupes, ni avec la distance du bloc au siège de la SORAD où est entreposé le matériel. Le paysan supporte une grande partie de ce coût ; il est tenu en effet « de se libérer de ses dettes envers la SORAD dès la fin de la campagne : remboursements des crédits en travaux mécaniques, produits, constructions, etc., augmentés des frais généraux, financiers et de gestion ». Un compte d'exploitation type a été établi pour l'année 1971 par les responsables de l'opération ; nous le livrons avec toutes les réserves faites par les responsables eux-mêmes :

Charges	Recettes
Coût moyen de défriche- ment et d'ouverture de la parcelle/5 ans.....	Grande Saison maïs 1 200 × 15 = 18 000
1 750	
Coût du phosphate et des épandages/3 ans.....	Petite Saison maïs 640 × 30 = 19 200
1 476	
Coût de la Grande Saison..	10 470
Coût de la Petite Saison..	10 470
	<hr/>
	24 166
	<hr/>
	37 200

Le bénéfice d'exploitation serait donc d'environ 13 000 F. CFA, c'est-à-dire qu'il serait comparable, sinon inférieur, au revenu moyen du paysan en culture traditionnelle. Insistons encore une fois sur le caractère approximatif d'un tel compte mais retenons dès maintenant l'hypothèse d'une dispropor-

tion entre le volume de l'investissement demandé au paysan et le revenu qu'il peut espérer. Nous avons nous-mêmes essayé d'évaluer le gain réalisé par certains agriculteurs en Grande Saison 1972. Les membres du groupe d'Assancondji estiment tous (unanimité sans doute suspecte) qu'ils n'ont pas gagné un sou ! Ceux de Glopé avancent des chiffres qui correspondent à un revenu net/ha compris entre 2 500 et 6 000 F. CFA.

La SORAD tient une comptabilité des remboursements qui permet de mettre en évidence les profondes disparités entre groupes. Alors que le bloc d'Assancondji rembourse à 91 %, le rendement moyen étant de 2 380 kg de maïs/ha, les paysans d'Hagoumé, avec un rendement de 950 kg, remboursent à 80 %, et ceux de Klologo à 11,7 % seulement avec un rendement de 1 242 kg. Aucune corrélation n'apparaît donc nettement entre remboursements et niveaux des rendements ; il ne semble pas non plus que les groupes constitués en 1971 remboursent mieux que les groupes formés en 1972. Globalement, on peut tout de même estimer que le taux de remboursement est fonction du niveau de la récolte ; alors qu'en Grande saison 1971, les groupes d'Assancondji et de Glopé remboursaient à 100 %, en Petite Saison de la même année le taux s'est effondré complètement. Il faut noter que, dans un groupe donné, le comportement vis-à-vis des remboursements est généralement homogène. Le groupe d'Assancondji constitue à cet égard une exception, l'attitude personnelle de certains exploitants vis-à-vis de la SORAD jouant plus, semble-t-il, que des raisons objectives.

4. L'analyse des *motivations* et les circonstances de l'engagement des paysans sont souvent révélatrices d'un malentendu entre les responsables de l'expérience et la « base paysanne ». Le scénario président à la constitution des groupes, a presque toujours été le même : un ou plusieurs leaders connus de l'encadreur ou du chef de sous-secteur de la SORAD sont contactés ; ils constituent par apports familiaux un bloc relativement homogène ; afin d'étendre le bloc ou de lui donner une configuration acceptable, ils recrutent des gens beaucoup moins motivés. Des réunions d'information sont organisées à l'issue desquelles les engagements sont pris et on devine que les vieillards, les très jeunes hommes ou les femmes dont la participation est souhaitée, sont assez facilement circonvenus. Ces « marginaux » représentent de 15 à 35 % de l'effectif des groupes dans notre échantillon. Lorsqu'après une ou trois saisons, on demande aux paysans pourquoi ils se sont engagés, ils avancent souvent plusieurs motifs mais il est généralement assez facile de distinguer entre la motivation principale et les motivations

secondaires. Le tableau ci-dessous répertorie les motivations principales :

— Espoir d'un revenu accru.....	14 cas
— Possibilité de récupérer une parcelle envahie par l' <i>Imperata</i>	14 cas
— Suivre les conseils d'un leader ou céder à la pression familiale.....	8 cas
— Économie d'efforts grâce aux tracteurs.....	7 cas
— Fertiliser la terre.....	5 cas
— Pression de la SORAD.....	2 cas

Le stimulant monétaire et la faim de terre, particulièrement vive dans la région, constituent manifestement les mobiles principaux. On peut toutefois se demander s'il s'agit de mobiles correspondant à un besoin directement ressenti par le paysan interrogé ou si celui-ci ne fait que reprendre, sous une forme stéréotypée, les arguments du leader du groupe ou des responsables de la SORAD.

Ceux-ci ont formulé des observations et des critiques très intéressantes à l'issue de la première année. Compte tenu de la fonction dévolue aux travaux mécaniques, la moindre panne ou le moindre retard risquait de compromettre l'ensemble de la saison ; les paysans ayant par ailleurs trop tendance au dire des responsables à compter sur les machines, il fut décidé pour 1972 de réduire au minimum la part des travaux mécaniques. Après la récolte désastreuse de la Petite saison 1971, il fut également proposé de supprimer, dans l'assolement, le maïs de petite saison (véritable culture-loterie) et de le remplacer par le haricot (*niébé*) moins sensible aux aléas climatiques. Outre ces ajustements, une réflexion plus globale a été menée qui touche surtout aux aspects fonciers. Il est apparu clairement qu'un paysan qui mettait toutes ses terres dans l'expérience voyait son exploitation vouée à la monoculture. Certaines formes de faire-valoir, telles que la prise en gage, apparaissent comme difficilement compatibles avec les échéances de l'opération (10 ans) ; il n'est pas souhaitable de signer des contrats avec les propriétaires non-exploitants. Les promoteurs ont également écarté les gros propriétaires qui, en particulier autour d'Anèho et de Glidji, voyaient dans l'expérience, un bon moyen pour se débarrasser de leurs locataires ou de leurs gagistes. On ne nie pas, au siège de la SORAD à Anèho, que le surplus monétaire dégagé par les paysans est mince mais on estime que l'objectif était au départ de régénérer les terres et non d'enrichir quelques exploitants ; on ajoute qu'au stade actuel, l'avantage majeur pour le paysan réside dans le fait que les travaux mécaniques permettent de libérer du temps dans le calendrier de travaux. Un tableau comparé des temps de travaux permet de mesurer l'évolution :

Opérations culturales	En régénération	En culture traditionnelle
Démariage.....	2 jours/ha	—
1 ^{er} épandage d'engrais.	2 jours/ha	—
Préparation du sol....	—	20 jours/ha
Semis.....	—	12 jours/ha
2 ^e sarclages.....	24 jours/ha	24 jours/ha
1 ^{re} récolte.....	15 jours/ha	15 jours/ha
Total.....	43	71

Le gain est incontestable mais on fera observer qu'en culture traditionnelle, les paysans, en l'absence de toute incitation, ne consacrent pas nécessairement autant de temps aux opérations de préparation du sol et aux sarclages. Les responsables, en dressant un bilan prévisionnel sur une rotation culturale complète, sont amenés à constater que le gain net est de 13 000 F. CFA pour 86 jours de travail en régénération contre 15 000 F. CFA en culture traditionnelle pour 140 jours de travail ! Le problème est donc de valoriser le temps ainsi libéré en vertu du principe implicite : le calendrier de travail de l'agriculteur ne doit compter aucun « trou ».

C'est précisément à ce niveau que pèche la réflexion des responsables de l'opération. Leur analyse, menée comme toujours en termes de coûts-avantages ou de coûts-efficacité, s'enferme dans le champ limité de l'expérience de mécanisation et use de quelques-uns des stéréotypes dont les « spécialistes » du développement sont généralement friands. Sans doute est-on assez éloigné dans le sud-est du Togo du modèle de société traditionnelle d'autosubsistance caractérisée par « l'importance des liens de parenté et la situation de dépendance de l'individu producteur au sein de la communauté familiale » ; toute perspective d'accroissement des gains est immédiatement confrontée par le paysan à la somme de travail supplémentaire « qu'on attend de lui »... Les responsables ne retrouvent pourtant pas les qualités les plus recherchées de l'*homo economicus* dont ils avaient un peu hâtivement gratifié leurs « patients » ! A ce contresens s'en ajoutent deux autres. La crise est trop souvent assimilée à un simple phénomène agronomique d'ailleurs mal défini (la dégradation des sols), alors que c'est l'ensemble du système agraire qui se dégrade. Enfin les interférences entre l'opération « Régénération » et le jeu des mécanismes économiques propres au Sud-Est, n'ont pas été suffisamment analysées (habitudes alimentaires, budget familiaux, structures des échanges, évolution des prix...).

Nous nous contenterons ici de commenter les réactions des paysans engagés dans l'expérience :

Se déclarent « satisfaits en général »..... 11 cas
 Se disent « sans opinion »..... 9 cas
 Se déclarent « mécontents »..... 39 cas

Parmi ces derniers, les motifs de mécontentement se répartissent comme suit :

Nullité des gains..... 3 cas
 Taux de remboursement trop élevé..... 9 cas
 Système de remboursement trop rigide..... 11 cas
 Demandent un système de crédit à la consommation ou à la production..... 3 cas

Contraintes de production inacceptables :

(Échéances culturales, interdiction arrachage manioc). 3 cas
 Monopole commercial de la SORAD..... 1 cas
 Absence de manioc dans les premières années..... 7 cas
 Tutelle administrative de la SORAD..... 1 cas

Environ 1/5 des paysans se déclarent satisfaits mais on peut se demander si, dans bien ces cas, cette adhésion inconditionnelle ne signifie pas que le paysan se retranche face à l'enquêteur dans une prudente réserve.

Pour les autres, l'argument économique domine très nettement dans les motifs de mécontentement : on peut le résumer de la manière suivante : « On nous associe à une expérience économique moderne faisant intervenir des moyens techniques puissants, mais les gains obtenus sont maigres ou nuls et notre contribution aux charges est à la fois trop lourde et prélevée d'une manière aveugle ». Compte tenu du caractère expérimental et limité de l'opération, les paysans demandent que leur engagement économique se traduise à court terme par une modification de leur statut social : « Comment pourrions-nous jouer efficacement notre rôle de paysan « d'avant-garde » si nous allons à pied ou sur un mauvais vélo et si nous habitons une maison délabrée ? » La seule solution serait, disent-ils, d'instituer une caisse de crédit leur permettant de moduler les remboursements et d'améliorer leur train de vie. La perspective lointaine d'un revenu accru au terme d'un processus de bonification des sols ne semble convaincre personne. Cette revendication d'un droit à l'élévation du niveau de vie, si légitime soit-elle, peut fournir des arguments à ceux qui déplorent la mentalité d'assistés des paysans africains ; il n'est pas plus invraisemblable d'imaginer que certains agriculteurs prennent consciemment les responsables de l'opération à leur propre logique et démystifient les velléités de promotion d'une couche de paysans aisés par le progrès technique. A un autre niveau, apparaît une mauvaise appréciation du jeu des mécanismes économiques régionaux. L'absence prolongée du manioc sur la parcelle engagée, si elle se justifie agronomiquement, tend à supprimer une filière commerciale traditionnelle où les femmes ont une grande part et dont les hommes

tirent un revenu appréciable. Par ailleurs le manioc, plus résistant, est l'ultime recours lorsque l'insuffisance pluviométrique a été fatale au maïs ; le haricot pourra-t-il jouer ce rôle ? Une autre objection n'a été soulevée qu'une fois, mais il ne faut pas sous-estimer son importance : la SORAD s'attribue le monopole de la commercialisation des produits ; sans doute est-ce une bonne chose dans la perspective d'une régulation des cours mais les paysans le ressentent comme une remise en cause de leur liberté commerciale. Or cette liberté, ou l'idée que les gens s'en font, est très importante dans une région où la vie commerciale est à la fois extraordinairement vivante et multiforme. On peut aussi se demander si les responsables n'ont pas été amenés à intervenir aveuglément dans un contexte général de dégradation qui touche tous les aspects de la vie du paysan. Une des conditions du succès de l'expérience est une modification radicale des habitudes de travail dans le sens d'une plus grande rigueur et d'une augmentation de la productivité. Or le paysan ne se résout à cet effort que s'il est stimulé par l'espoir d'un revenu sensiblement accru. Ils sont nombreux aussi ceux qui tiennent le langage suivant : « Beaucoup de cérémonies ont lieu pendant la période des sarclages et on est trop occupé pour travailler la terre ». Lorsque l'on sait que les mauvaises conditions pluviométriques de la Petite Saison 1971 et, à un moindre degré de la Grande Saison 1972, ont rendu nécessaires des sarclages particulièrement soignés, on comprend mieux l'importance de l'argument. La conséquence de cette situation est un appel massif au marché local du travail dont, par parenthèse, aucune étude sérieuse n'avait été faite avant le lancement de l'opération. Les résultats de notre propre enquête font apparaître que si, dans 5 % des cas, le recours au travail salarié est limité (dépense inférieure à 5 000 F. CFA pour les deux saisons), dans 27 % des cas les opérations culturales des paysans engagés dans l'expérience sont effectuées presque entièrement par des travailleurs salariés, la dépense pouvant excéder, dans ce cas, 20 000 F. CFA ! Un des paysans interrogés a noté le détail de ses dépenses sur une année (Grande saison + Petite saison) :

-- Préparation du sol.....	2 500 F. CFA
— Labours.....	5 500 F. CFA
— Épandage d'engrais.....	500 F. CFA
— Semis.....	500 F. CFA
— Démariage.....	500 F. CFA
— 2 ^e labour.....	1 500 F. CFA
— Récolte.....	1 500 F. CFA
TOTAL.....	12 500 F. CFA

Soulignons au passage l'apparente contradiction entre la libération de temps qu'entraîne l'introduction des machines et ce recours au travail salarié.

Cet appel à la main-d'œuvre salariée se produit pendant une période très limitée en pleine saison c'est-à-dire lorsque le niveau des salaires est théoriquement le plus élevé. Le problème du chômage en morte saison n'est pas, pour autant résolu. Il y a là tout un champ d'étude (évolution du marché rural du travail, évolution des salaires, cas des salariés sans terres et chômage rural) dont l'exploration est indispensable si l'on veut maîtriser parfaitement l'avenir de l'expérience.

Comment précisément est vu cet avenir par les paysans eux-mêmes ? Il ne semble pas que l'engagement à long terme prévu par les statuts soit perçu par les agriculteurs contractants comme une ardente obligation.

On peut classer leurs attitudes de la manière suivante (en % du nombre total de cas) :

Sans projet précis	Prend un 2 ^e engagement et avise après	Envisage d'engager de nouvelles terres	Envisage d'abandonner l'opération
18,6	62,8	6,9	11,6

L'attitude qui domine est l'expectative. Ceux qui envisagent d'engager de nouvelles terres se heurtent à l'obstacle foncier sans doute aussi inextricable que mal connu. La terre est non seulement rare et chère mais, en plus, les parcelles d'une même exploitation sont le plus souvent dispersées et de petite taille (mais le remembrement est ici un lapin qu'on préfère ne pas sortir du chapeau...). Cette attitude réservée des paysans est à mettre en relation avec le statut d'assisté dont beaucoup se plaignent. La SORAD, directeur technique et gestionnaire, fournisseur de produits et de matériels, entrepreneur de travaux mécaniques, intermédiaire obligé avec l'organisme de crédit, intermédiaire pour l'écoulement du manioc et acheteur des autres produits, soutient, semble-t-il, à bout de bras une opération dans laquelle les paysans ont souvent l'impression de n'être que des auxiliaires mal rétribués et soumis à des tracasseries administratives : « On a toujours peur que l'agent de la SORAD vienne nous em... ! » La SORAD, elle-même, travaille avec des moyens limités et les crédits affectés à l'opération « Régénération » provenant du F.A.C., elle ne maîtrise pas un certain nombre de choix techniques. En dépit de toutes ces méfiances, de tous ces grippages, les demandes affluaient en 1973 pour la constitution de nouveaux blocs ; en l'absence d'enquêtes précises sur ces nouveaux demandeurs, il est difficile d'interpréter cet engouement.

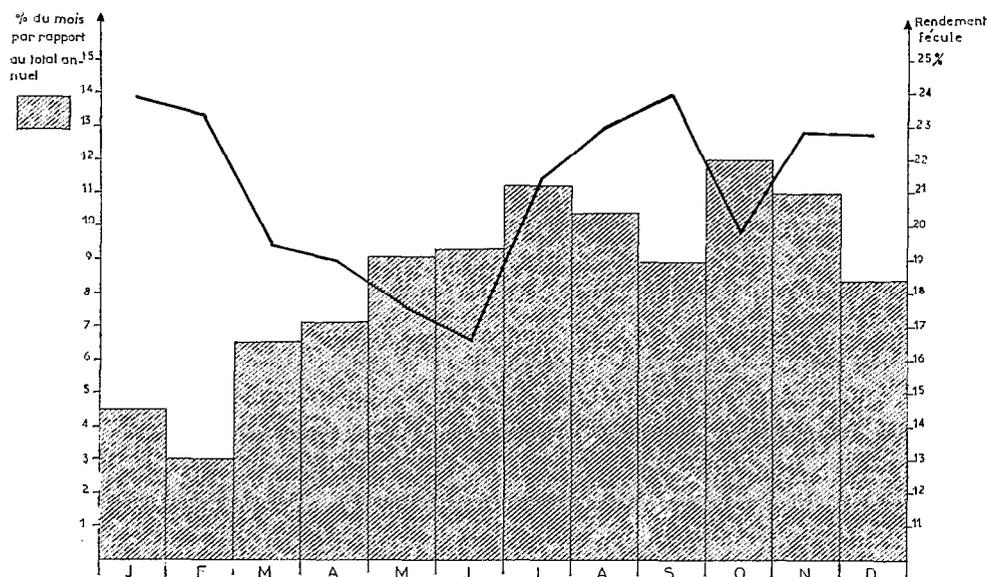


Fig. 5. — Mantoc : rythme des livraisons mensuelles (moyennes/16 ans) et rendement moyen en fécula (moyenne/10 ans). Source : mission d'appui du B.D.P.A. (J. GORSE, 1970).

Cette opération est pour nous l'occasion de mettre l'accent sur les contradictions mises à jour par un essai, même limité, d'encadrement technique d'une population paysanne. Ces contradictions se situent à plusieurs niveaux.

Toute politique de mécanisation est, par définition, grosse consommatrice de capital ; les responsables de l'opération « Régénération » ont, il est vrai, cherché à réduire les coûts des travaux mécaniques. Or, toute importation de produits finis (engrais, machines, etc.) appauvrit le paysan par le jeu des mécanismes de ce qu'il est convenu d'appeler l'échange inégal. Par ailleurs, l'utilisation de plus de capital conduit à réduire le nombre d'actifs par hectare ; dans une région comme le sud-est du Togo, cela contribue à grossir l'effectif des paysans rejetés de la terre. Enfin, les opérations exigeant un fort investissement en capital au départ doivent déboucher sur une intensification du système de culture. Dans la conjoncture actuelle, les paysans Ouatchi et Mina tendent au contraire à adopter des pratiques de type extensif et ils rechignent à accepter un alourdissement de la charge de travail.

La réussite de l'opération et son extension supposaient l'existence d'une classe de paysans riches suffisamment nombreuse qui se seraient appropriés des lots de terre importants et emploieraient une main-d'œuvre salariée abondante. Si dans le Sud-Est on s'oriente effectivement vers cette « koulakisation », il faut bien admettre que le mouvement est trop peu avancé pour garantir le succès d'expériences de mécanisation importantes. Sans doute

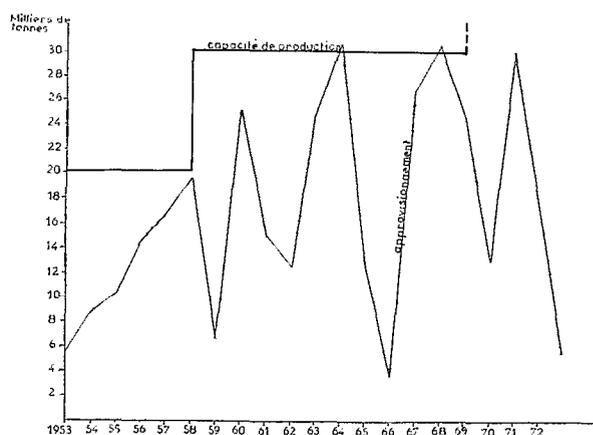
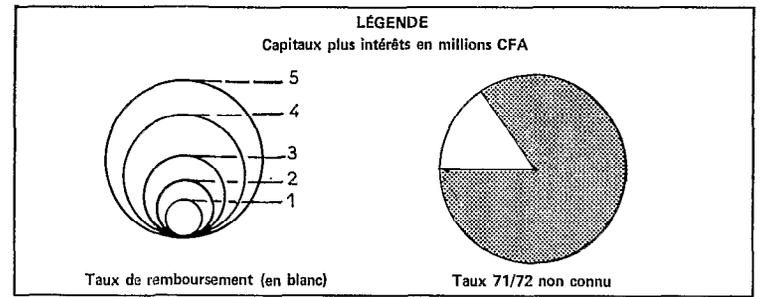
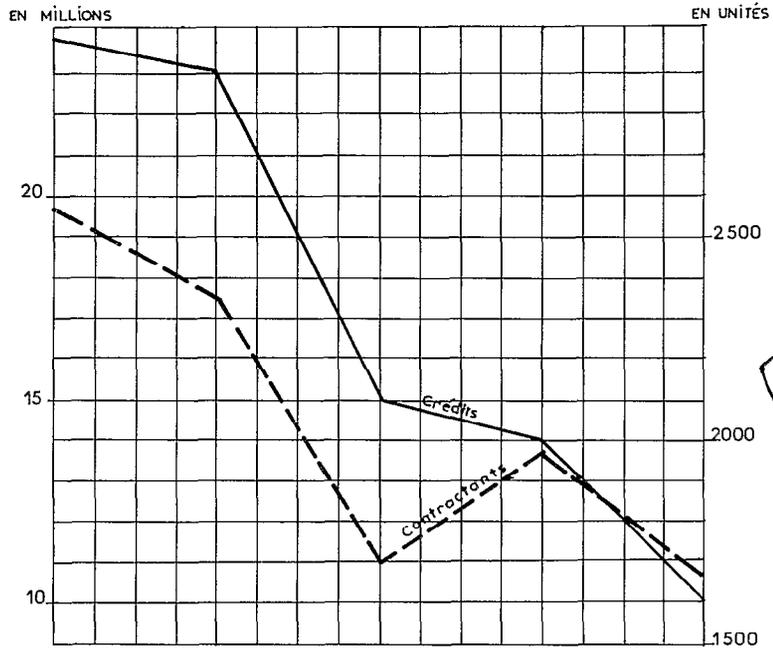


Fig. 6. — Évolution de la capacité de production et de l'approvisionnement en tubercules de la féculerie de Ganave. (Mission d'appui du B.D.P.A. J. GORSE, 1970).

les densités humaines trop fortes et la faible hiérarchisation de la société traditionnelle ont-elles entravé l'appropriation massive du sol par une classe importante de paysans riches.

Les responsables de l'opération n'ont d'ailleurs jamais voulu prendre nettement parti en favorisant ouvertement un tel processus de « koulakisation ». Prisonniers des formules traditionnelles d'encadrement, ils ont prétendu faire en sorte que l'ensemble des paysans progresse du même pas. Ce présupposé humaniste et un peu naïf se retrouve à tous les éche-



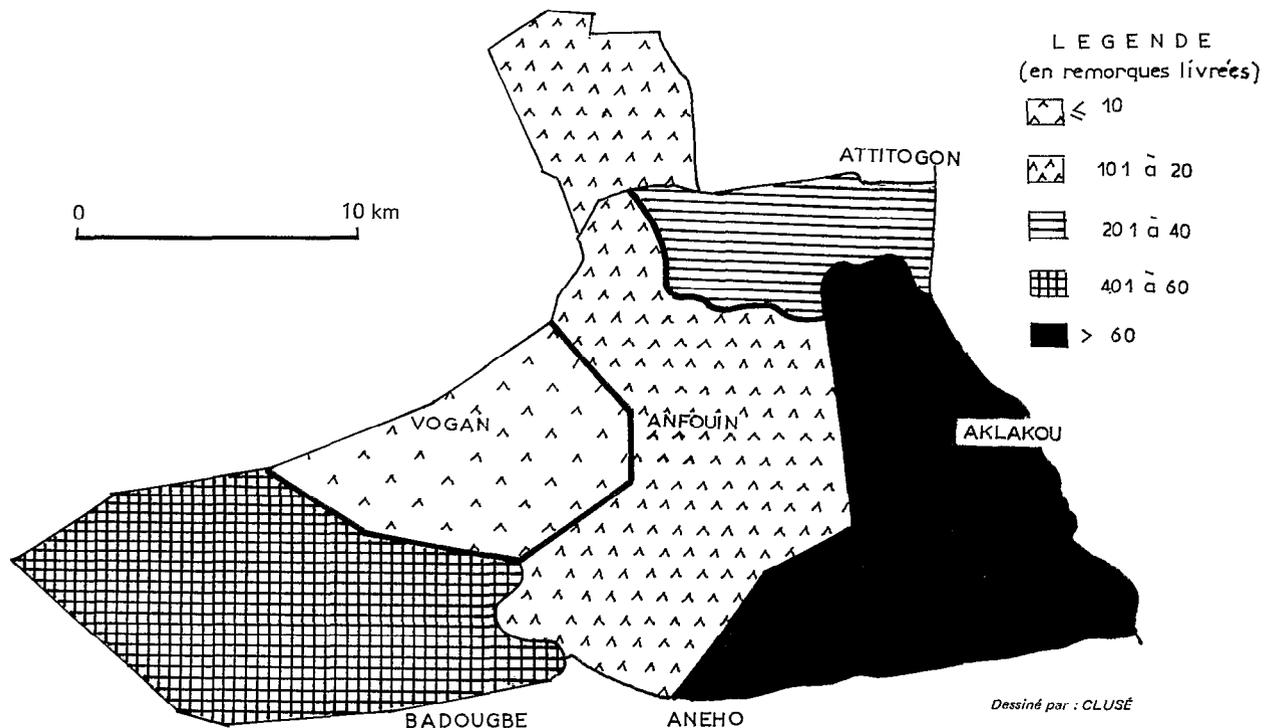


Fig. 8. — Développement rural ; circonscriptions d'Aneho, Vogan, approvisionnement de l'usine 1968. Source : SORAD maritime.

lons de la politique de développement régional (encadrement, animation, coopératives) que nous nous proposons d'analyser maintenant.

Une politique régionale de développement rural

Nous ferons précéder l'analyse des forces en présence et l'étude de la cohérence d'une politique régionale de développement d'un recensement des opérations de développement menées dans le sud-est du Togo.

1. Il faut d'abord lever une ambiguïté : l'organisation du ramassage des tubercules de manioc pour la féculerie de Ganavé ne peut, en aucun cas, être considérée comme une opération de développement rural (fig. 5, 6, 7). Elle mobilise (d'une manière sans doute excessive) les énergies du bureau SORAD d'Aného ; bien que le démarrage des activités de l'usine ne remonte qu'à 1953, cet encadrement de l'ensemble d'une population en vue de la production d'une culture commerciale, apparaît comme une survivance de l'époque coloniale. L'extrême irrégularité des approvisionnements de l'usine, l'essoufflement de responsables qui tentent, sans trop y croire, de rattraper les chiffres des années 50 ont justifié dans le passé la venue de nombreux experts.

La dernière visite, celle de M. Gorse, du B.D.P.A., en mars 1970 fit suite à un brusque arrêt des livraisons (cf. fig. 8). Dès sa création en 1966, la SORAD s'est vue confier un travail d'encadrement de la production et d'organisation d'un système de crédit particulièrement complexe. L'effort réel entrepris en matière de promotion technique est, à tous les niveaux, entravé par la lourdeur de l'appareil mis en place et par l'objectif prioritaire d'approvisionnement de l'usine. Celle-ci entretenait avant 1966 un agent collecteur de manioc dans chaque zone de ramassage ; il s'agissait d'un villageois qui, trop souvent, profitait de la situation pour s'enrichir. Les encadreurs de la SORAD ont hérité de la mauvaise réputation de ces personnages et leur travail de promotion technique en a souffert. Par ailleurs, le paysan est toujours plus sensible à l'économie d'effort qu'à la stimulation par l'injection de crédits : on retrouve là une des conclusions de notre étude sur l'opération « régénération ». La SORAD propose au contractant, un prêt de 8 000 F. CFA à 7,5 % versé en deux tranches, l'une au moment du bouturage, et l'autre 10 ou 12 mois plus tard afin de l'obliger à n'arracher le manioc qu'à maturité (en fait, cette deuxième tranche de 2 000 F. CFA n'est pratiquement jamais demandée par l'agriculteur). Le prêt n'arrivant souvent qu'après la réalisation

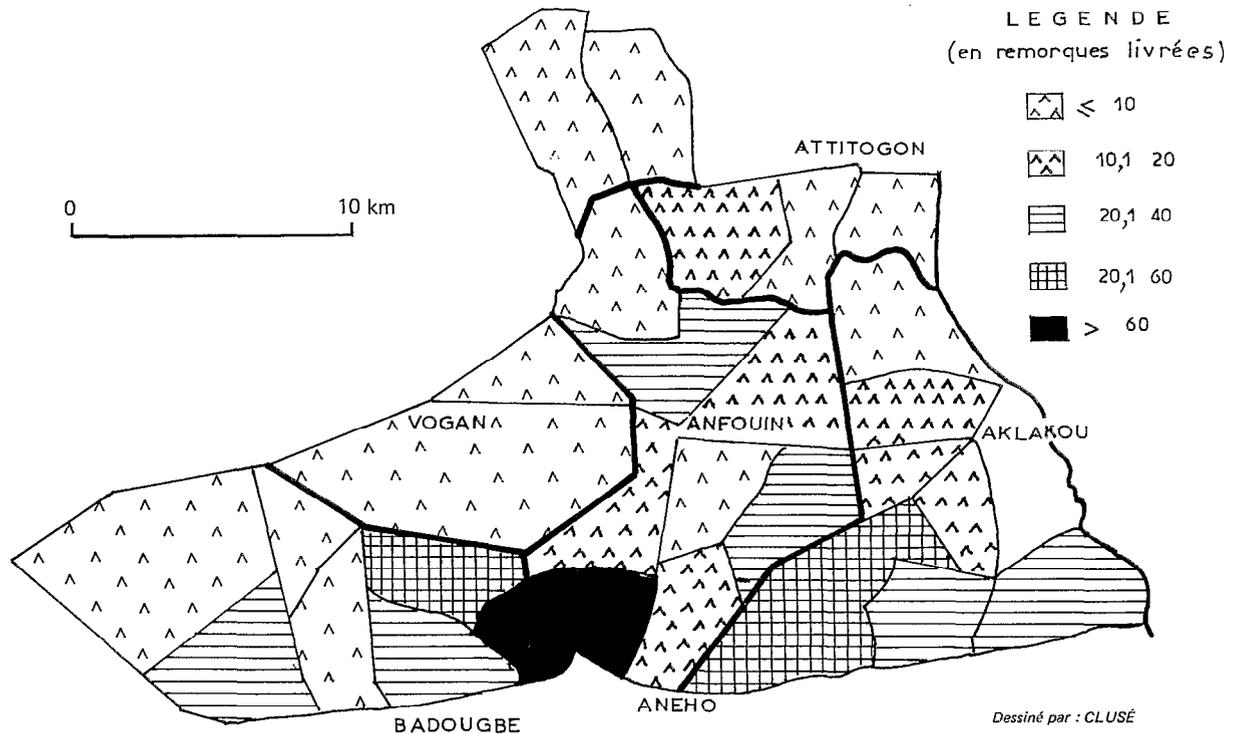


Fig. 9. — Développement rural ; circonscription d'Aného, Vogan, approvisionnement de l'usine. Source : SORAD maritime 1972.

des opérations agricoles dont il est censé faciliter la réalisation, l'argent passe dans le circuit des dépenses cérémonielles et ses effets agronomiques ou économiques sont nuls. L'étalement des bouturages et des récoltes, condition d'une plus grande régularité d'approvisionnement de l'usine, n'est donc pas obtenu et, en saison sèche (de décembre à février), le paysan préfère vendre aux femmes qui fabriquent le *gari* (croquis n° 9). Celles-ci, en effet, arrachent elles-mêmes le manioc qui leur est vendu sur pied ; peu importe au paysan que le champ soit libéré moins vite pour le bouturage et que le paiement ne soit pas aussi rapide qu'en cas de vente à l'usine, puisque l'effort physique est moindre et que le prix payé par les femmes est double du prix payé par la Compagnie du Bénin (1). En outre, les pertes à l'arrachage (les tubercules se cassent en saison sèche) sont à la charge de l'acheteuse. On retrouve cette sensibilité à l'économie d'effort en constatant l'engouement manifesté par les paysans pour les variétés de manioc à racines traçantes plus faciles à arracher que les variétés à racines pivotantes ; or il se trouve que les premières, plus riches en

fécule sont mieux payées à l'usine. Pour la campagne 1971-72, 16 660 paysans ont signé un contrat. Leur contribution représente environ les 2/3 de l'approvisionnement total de l'usine. Depuis 1967, le nombre des contractants a diminué d'un tiers et la masse des crédits distribués a été réduite de 60 %. Le succès, pour le moins mitigé, de cette opération « Crédit-Manioc » a mis en lumière les vices de fonctionnement d'une entreprise comme la féculerie en milieu rural. On ne peut que regretter l'hypothèque que l'organisation de l'approvisionnement de l'usine fait peser sur la diffusion d'une réelle promotion technique. Il faut pourtant se garder de conclusions trop tranchées. En vingt années, l'usine est devenue une pièce maîtresse de l'économie régionale. Non seulement l'injection de crédits joue un rôle important dans une région où la soif de numéraire est très grande, mais encore l'usine est l'exutoire obligé d'une grande partie de la production paysanne en cas d'excédents ; on peut craindre d'ailleurs, dans une telle situation que les producteurs « libres » n'entrent en conflit avec les contractants. Ajoutons que, depuis la mise en place

(1) L'usine a corrigé sa stratégie en 1973 en doublant le prix d'achat. Elle avait, des années durant, refusé cette hausse en arguant de la baisse des cours sur le marché mondial.

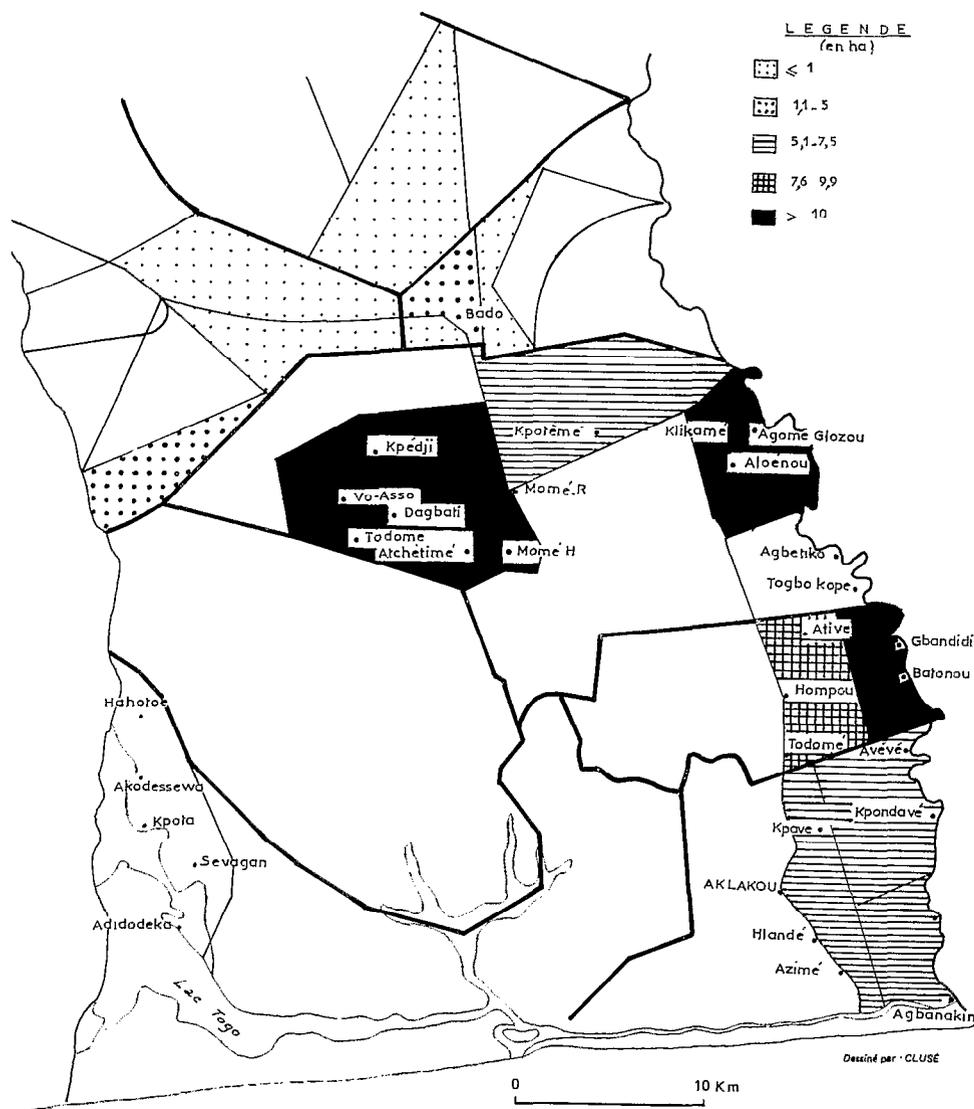


Fig. 10. — Développement rural ; circonscription d'Ancho, Vogan, Tabligbo ; encadreurs riz.

de la féculerie, la superficie cultivée en manioc s'est considérablement accrue, le nombre de paysans concernés se trouvant du même coup sensiblement accru.

La politique des reponsables de la Compagnie du Bénin concerne donc étroitement les masses paysannes et affecte directement les perspectives de développement ; il n'est donc pas indifférent de constater qu'après la récolte catastrophique de 1966, la mise en place d'une plantation-tampon a été envisagée ; compte tenu du faible prix de la

matière première et des conflits qui pouvaient résulter d'une telle initiative, le rapport de M. Gorse se prononça contre le projet (cf. infra). L'idée n'en a pas moins été reprise en 1972 et un périmètre agro-industriel de 3 000 ha a été délimité à l'est du Haho (région de Yobo). L'étude de ce projet n'a pas sa place ici mais on peut observer que les positions des responsables ne sont pas claires ; s'ils affirment que l'écoulement de la production paysanne ne sera pas remis en cause, ils n'envisagent nullement une refonte de l'encadrement des producteurs (1).

(1) Ce projet a été de nouveau abandonné en 1973. Le fait qu'il soit repris périodiquement, tend cependant à confirmer qu'en l'absence d'un mouvement de « koulakisation » avancé, « c'est directement la forme la plus dynamique et la plus moderne du capitalisme agraire qui se fraie la voie » (S. AMIN, *Le Développement Inégal*. Paris. Éditions de Minuit, 1973, p. 293).

2. Les opérations de développement proprement dites reposent rarement dans le sud-est du Togo sur la création de nouvelles unités de production aboutissant à la conquête et à l'aménagement de nouveaux espaces ; cette voie, il est vrai, était difficilement praticable dans une région si peuplée encore que les marges des zones denses puissent s'y prêter.

2.1. L'« opération riz » tentée dans la circonscription de Tabligbo est de ce type. Après l'expérience malheureuse du champ d'expérimentation d'Ativé, reprise en 1972 sur 5 ou 6 lopins individuels de 0,5 ha, c'est en fait tout le problème de la conquête de terres qui est posé (carte n° 10). En regard des perspectives offertes par cet espace moins densément occupé que le plateau, les résultats sont maigres. L'encadrement était, il est vrai, insuffisant et l'extrême dispersion des parcelles explique sans doute cette insuffisance, mais n'oublions pas qu'en dépit d'une pression démographique relativement faible, la quasi-totalité des terres de la basse-vallée sont appropriées (1), ce qui rend la mise en place d'une politique volontaire de colonisation particulièrement difficile. Les conditions étaient, semble-t-il, meilleures sur les champs d'essai rizicoles du Bado dans la dépression de la Lama ; la SORAD a pris en charge, pour une durée de deux ans, un terrain de 10 ha qu'elle a entièrement aménagé avant de distribuer des lots de 0,5 ha à des paysans des villages voisins ; ceux-ci remboursent à la première récolte le coût de l'aménagement. Le projet est ambitieux puisqu'il s'agit d'occuper l'ensemble du périmètre du Bado en déplaçant des paysans de la zone surpeuplée. Observons qu'au stade actuel de l'expérience le périmètre défriché est de taille trop réduite pour rentabiliser l'utilisation d'un tracteur ; par ailleurs, des erreurs commises au niveau de l'organisation du travail ont amené les paysans à se considérer comme des manœuvres de la SORAD. Faute de crédits, il semble que l'expérience soit condamnée à disparaître en 1973.

2.2. Le projet de création d'une palmeraie sélectionnée de 1 500 ha en bordure de la dépression de la Lama, au sud-ouest de Tabligbo relève de la même volonté d'utiliser des terres jusqu'à maintenant sous-occupées ; on peut toutefois douter que ce genre de projet aille dans le sens d'une décongestion de la zone surpeuplée. Cette plantation, dont la mise en route est prévue pour 1975, est surtout destinée à approvisionner une huilerie locale qui devrait

être construite en 1978. Un moyen terme est envisagé entre la plantation villageoise et le bloc industriel...

2.3. L'activité des jeunes pionnières agricoles, enfin, si elle n'a pas pour but affirmé la conquête de nouveaux espaces agricoles, consiste toujours dans la mobilisation des jeunes ruraux sur de nouvelles unités de production (carte n° 1). Le thème majeur est le retour à la terre de jeunes célibataires techniquement formés dans les « clubs ruraux », pièce maîtresse du système. Les jeunes sont installés sur des terres empruntées aux villageois et vivent dans une case commune. Les travaux agricoles sont également effectués collectivement. A terme, la transformation du club en coopérative de production est envisagée. L'expérience, cependant, se heurte dès maintenant à de graves difficultés et deux clubs seulement fonctionnent dans l'ensemble du Sud-Est (ceux de Dagbati et d'Agbétiko). Pour beaucoup de jeunes sollicités par la J.P.A., l'attraction de la ville est plus forte que la relative sécurité de la vie au club. Ils comprennent difficilement que les deux tiers des revenus de leur travail soient thésaurisés ou aillent alimenter un fond de roulement. A Dagbati, par ailleurs, les villageois ont violemment réagi lors de la création du club : on leur enlevait une partie de leurs terres, on les privait d'aides-familiaux et, de surcroît, on permettait à leurs enfants de prendre du champ vis-à-vis du groupe familial ! Il était fort question que ces clubs disparaissent en 1973 (2).

Le village coopératif de Togodo apparaissait comme le couronnement du système. Le projet initial prévoyait le défrichement de 700 ha dans cette zone éloignée et peu peuplée : 100 jeunes formés à la ferme-école de Glidji ou dans les clubs ruraux furent organisés en 1966 sur la base du Moshav (les conseillers techniques étaient israéliens) mais, après un premier échec (sur l'effectif de départ, il ne reste plus que 45 jeunes en 1970) on revient à une forme coopérative d'où toute velléité collectiviste a disparu. L'installation de 200 nouveaux coopérateurs est prévue à raison de 40 par an et les productions sont orientées vers le maraîchage et l'aviculture (les produits sont vendus directement à Lomé par les coopérateurs) (3). Tous les jeunes sont allés à l'école au moins jusqu'au niveau du CM2. Ils possèdent un bon bagage technique. L'État leur fournit du matériel agricole et une maison confortable. On retrouve pourtant à Togodo les problèmes caractéristiques d'une société pionnière : en 1972, quatre coopérateurs ont gagné plus de 50 000 F. CFA, alors que 11 ont touché moins de

(1) On consultera les travaux de B. ANTHEAUME : Contribution à la connaissance du Sud-Est du Togo : le Terroir d'Agbétiko. O.R.S.T.O.M. Lomé, 1974.

(2) C'est le cas à AGBÉTIKO (cf. ANTHEAUME, ouvrage cité).

(3) Le seul véhicule dont disposent les coopérateurs étant tombé en panne, en 1973, cette spéculation est compromise.

5 000 F. CFA. Les nouveaux coopérateurs sont généralement pénalisés au niveau du revenu et leur intégration est souvent difficile. Étant donné le coût de l'opération (un million de F. CFA par famille) elle est condamnée à rester un cas unique dans tout le Togo. On peut enfin regretter que les coopérateurs, techniquement et financièrement assistés, ne se voient confier aucune tâche d'encadrement dans les villages voisins.

3. La réserve foncière étant particulièrement limitée sur les plateaux très peuplés du Sud-Est, il n'est pas étonnant que le choix se porte de préférence sur des opérations visant à améliorer les résultats de l'économie paysanne par un effort soutenu de vulgarisation. « La croissance économique, dans cette perspective est attendue de l'addition des résultats obtenus dans chaque exploitation » (1). Les structures d'encadrement de la SORAD constituent la pièce maîtresse de la politique de développement régional. Avant la création, en 1972, d'un secteur à Vogan, le secteur d'Anèho regroupait les deux circonscriptions d'Anèho et Vogan. La circonscription de Tabligbo correspond à un secteur. Le secteur d'Anèho-Vogan comprend 6 sous-secteurs et 58 zones d'encadrement. Le secteur de Tabligbo comprend 4 sous-secteurs et 22 zones d'encadrement. Situé à la base de ce système pyramidal très hiérarchisé, d'ailleurs habituel en Afrique de l'Ouest, chaque encadreur a un rayon d'action de 5 à 9 km et sa zone regroupe de 300 à 400 exploitants dans la circonscription d'Anèho. Dans la zone de culture du manioc, nous avons montré comment les problèmes de ramassage en vue d'approvisionner l'usine hypothéquaient gravement l'action des encadreurs. D'autres handicaps limitent sérieusement la portée du travail d'encadrement. On peut les résumer de la manière suivante :

— Le « message » de formation et de vulgarisation, qui doit théoriquement descendre en cascade depuis l'ingénieur formateur (expatrié) jusqu'à l'encadreur, passe mal, moins du fait des encadreurs eux-mêmes qu'à cause de la complexité et de l'inadéquation du « message » ; les thèmes d'intervention portent, en effet, à la fois sur l'organisation et les méthodes de travail, la promotion technique sous toutes ses formes, le crédit, la commercialisation. Les résultats d'un encadrement aussi diffus sont clairs : sur 300 ou 400 exploitants regroupés dans une zone d'encadrement, 100 sont suivis et une quinzaine seulement reçoivent effectivement le « message » technique plus ou moins déformé.

— L'encadreur peut difficilement, dans ces conditions, recueillir les opinions, observer les réactions du milieu et transmettre ces données aux responsables de plus haut niveau. Il éprouve, à vrai dire, les plus grandes difficultés à s'insérer dans son milieu de travail. Jeunes pour la plupart (20 % ont moins de 30 ans) et souvent chargés de famille (85 % sont mariés), ils vivent chichement et ont d'autant plus de mal à asseoir leur autorité que leur bagage technique est faible. L'encadrement de base apparaît donc à la fois comme « la pièce maîtresse et comme le maillon le plus faible du système d'intervention de la SORAD » (2). Les opérations animées par les encadreurs peuvent être regroupées en quatre catégories :

3.1. On cherche d'abord à améliorer les résultats de l'économie paysanne *au niveau de la production* elle-même. Les champs de démonstration pour l'utilisation de l'engrais se sont développés avec l'aide de la F.A.O. Dans le secteur d'Anèho, l'opération touche 51 cultivateurs répartis dans 36 villages ; bien que, depuis 1967, la superficie affectée à l'expérience ait sensiblement diminué, les responsables présentent un bilan favorable. Dans la circonscription de Tabligbo, 90 champs sont cultivés en maïs et en riz avec apport d'engrais mais l'aspect « expérimentation » l'a emporté sur l'aspect « animation » et, actuellement, les opérations culturales sont effectuées presque clandestinement par les encadreurs, les paysans se contentant de prêter la terre (carte n° 11).

— Le centre Polyvalent de Dagbati dans le nord de la circonscription de Vogan avait, lors de sa création en 1967-68, une double vocation de formation et de démonstration. Actuellement, il fonctionne comme une ferme de la SORAD où est pratiquée la sélection de semences. Les terres ainsi cultivées constituent d'ailleurs un bloc « Régénération ».

— L'introduction de la culture attelée prévue dès 1970 est un des nombreux projets qui n'est jamais sorti des cartons (680 bêtes dressées devaient travailler en 1975).

— Faute d'obtenir des résultats satisfaisants sur les cultures traditionnelles, les responsables ont choisi comme objectif la promotion de cultures d'exportation dans le cadre de l'exploitation familiale. On passera rapidement sur l'opération arachide lancée en 1970 sur une superficie limitée, à la demande de la France (fourniture d'arachides de bouche) ; l'échec a, en effet, été total au niveau de la commercialisation. La grande affaire, dans

(1) P. PÉLISSIER. — Réflexions sur une entreprise de développement par la vulgarisation agricoles, in *Études de géographie tropicale* offertes à P. GOUROU. Paris-La Haye. Moulon, 1972.

(2) V. TARA. — Les problèmes socio-économiques dans les opérations de la SORAD Maritime. B.D.P.A., 1973, p. 15.

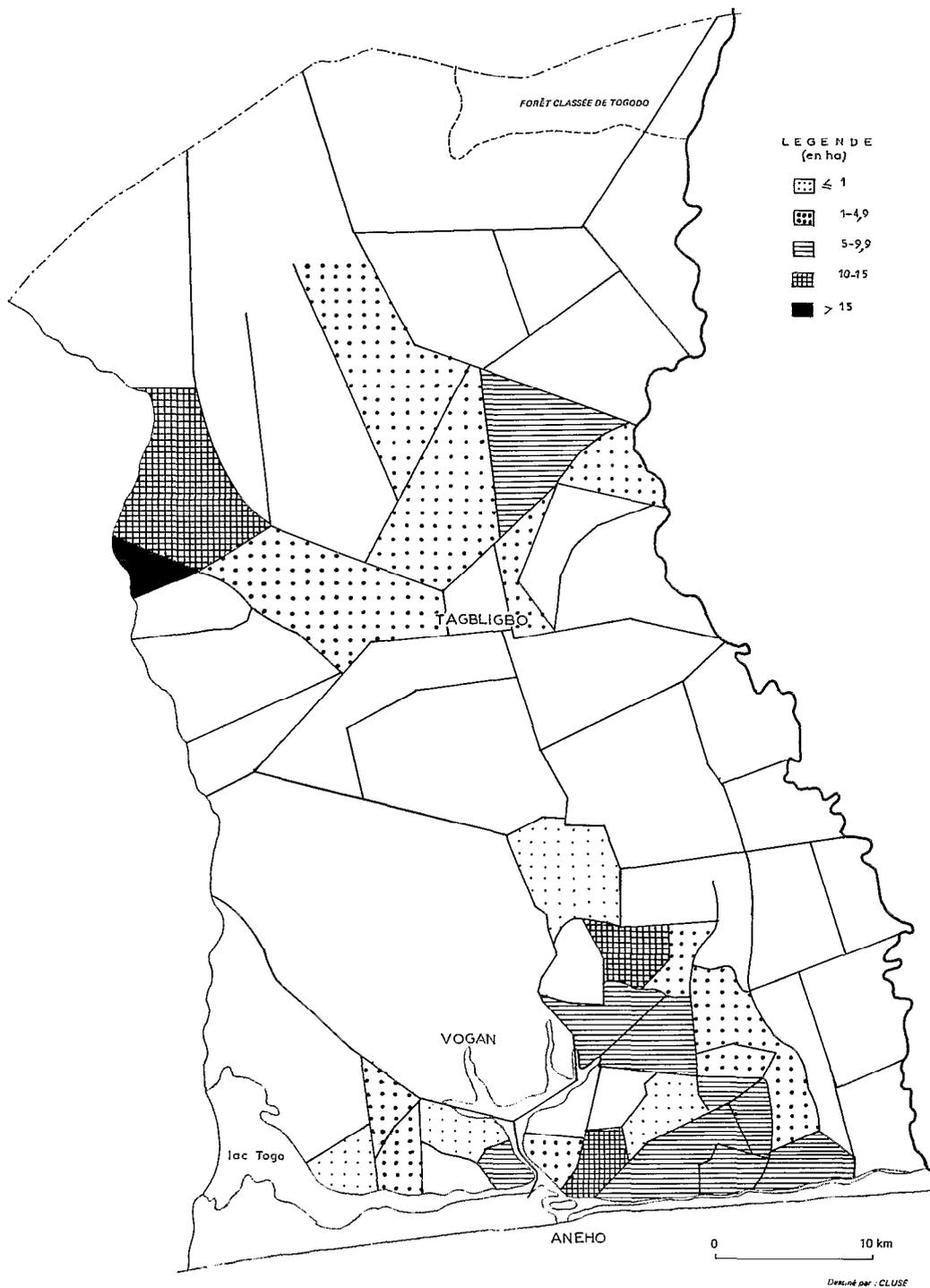


Fig. 11. --- Développement rural ; circonscriptions d'Aneho, Vogán, Tagligbo ; fumures sur maïs.

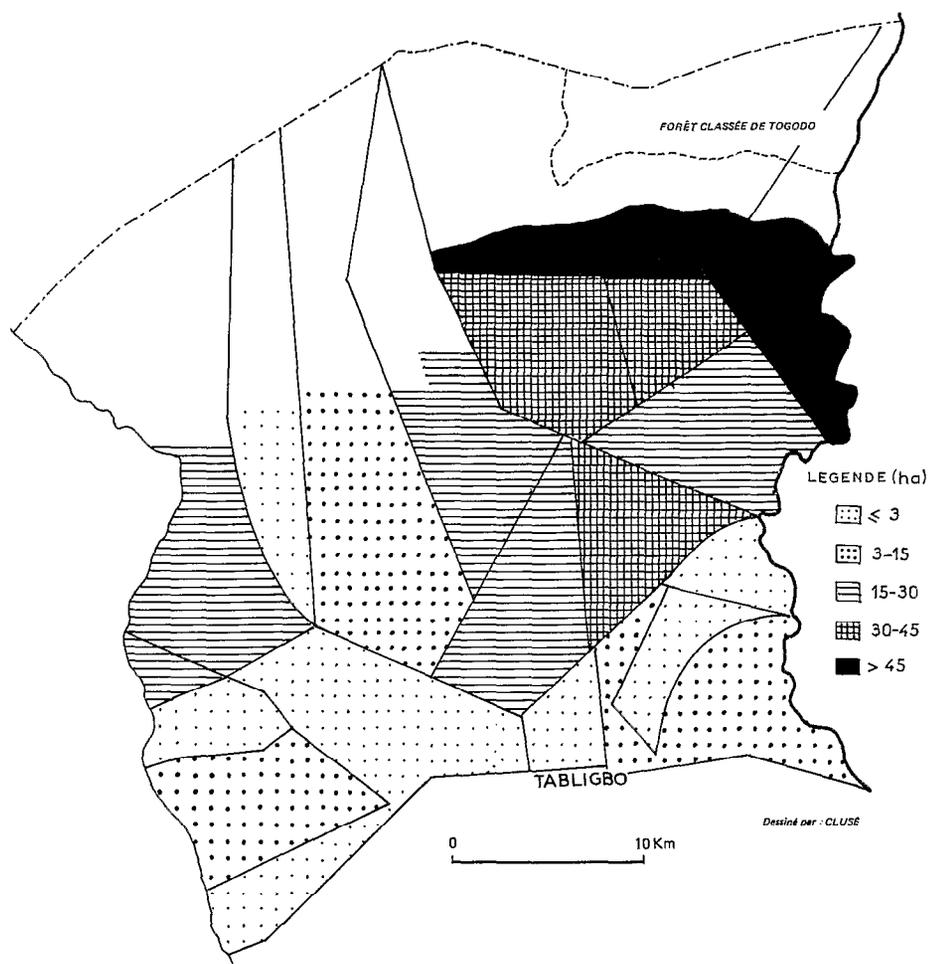


Fig. 12. — Développement rural ; circonscription de Tabligbo ; opération coton.

cette perspective, est l'« opération-coton » lancée dans la circonscription de Tabligbo. Depuis 1967, cette opération a connu des fortunes diverses :

Superficies cultivées (en ha)	1967-68	1968-69	1969-70	1970-71
Coton Allen.....	140	650	739	233
Coton Mono.....	131	300	100	185
Total.....	271	950	839	418

Pour la saison 1969-70, la circonscription de Tabligbo a produit la quasi-totalité du coton de la Région Maritime mais cette production représente moins de 2,5 % de la production nationale ! La SORAD intervient dans l'opération à différents niveaux. Elle fournit les semences sélectionnées, le matériel et les produits de traitement. Elle prend en charge la commercialisation pour éviter que les

paysans ne soient victimes des pratiques frauduleuses de certains commerçants. A l'issue de la première campagne, les paysans réagirent violemment contre ce monopole commercial et des comités de pesée furent mis en place avant le démarrage de la 2^e campagne. Le recouvrement des frais engagés par la SORAD ne s'effectue pas non plus sans problèmes ; les responsables estiment qu'un rendement minimum de 400 kg/ha est nécessaire pour rentabiliser l'opération ; telle n'est pas l'opinion du paysan qui n'engage que sa force de travail dans l'opération et se contente de rendements moindres ; le remboursement du crédit de campagne consenti par la Caisse de Crédit Agricole est pour lui un problème secondaire. Il est intéressant de constater que l'opération-coton, portant sur environ 1 000 paysans répartis dans 30 villages, atteint son meilleur développement dans le nord-est de la circonscription (les rendements atteignent et dépassent 1 000 kg/ha et les revenus monétaires sont substantiels) (carte n° 12). Cette meilleure réussite est-elle à mettre

en relation avec la présence dans ces villages, de nombreux migrants venus de la circonscription d'Anêho (de la région des Afagnans en particulier) ?

La demande intérieure étant en forte augmentation, le programme de culture colonnière a été vigoureusement relancé au début de l'année 1973 par les pouvoirs publics, la C.F.D.T. se voyant confier la réalisation d'un vaste programme dans l'Est-Mono. On peut supposer que la circonscription de Tabligbo sera affectée par ce programme.

3.2. En ce qui concerne, enfin, *les techniques d'organisation*, une attention particulière est apportée au crédit. Nous ne reviendrons pas sur l'opération crédit-manioec et sur l'octroi de crédits aux producteurs de coton ? Une opération « crédit-maïs » a été assez rapidement abandonnée dans la circonscription d'Anêho mais elle fonctionne depuis 1970 dans celle de Tabligbo ; le paysan reçoit un crédit de 5 000 F. CFA à 4 % sur 6 mois ; il perçoit cette somme en deux tranches et, en retour, il doit s'engager à respecter un certain nombre de thèmes techniques (emploi de semences sélectionnées, fumure minérale, semis en ligne). En 1970, 190 contrats ont été signés, représentant une somme de 1 549 000 F. CFA. 310 ha ont été affectés à la culture améliorée (dont 63 ha avec fumure minérale). Outre le coût élevé de l'expérience pour la SORAD et l'éternel problème du recouvrement des créances paysannes, l'opération crédit-maïs met en évidence les difficultés que l'on rencontre quand on prétend toucher à une technique d'organisation indépendamment d'une refonte globale du système de commercialisation.

Ce problème est au centre du débat instauré à l'occasion de la mise en place des Groupements d'Intérêt Commun Agricole (G.I.C.A.) (carte n° 1). Il s'agit de groupements précoopératifs constitués à partir de cellules cimentées par les liens familiaux et contrôlant des parcelles proches les unes des autres. Les responsables visent à terme, l'unification de tous ces groupements en un seul qui serait chargé « de coordonner les activités de commercialisation avec la section SORAD, de prévoir les moyens de stockage, d'étudier et de réaliser tous les investissements utiles ». Cette super-coopérative aurait en outre pour tâche de préparer et d'organiser un système d'approvisionnement et de consommation des denrées courantes.

L'idée d'une organisation de ce genre fut lancée à l'occasion de la préparation du 1^{er} Plan. Elle s'inscrit « dans le processus de structuration des masses rurales » engagé à cette occasion. Dans un premier temps, les paysans, aux prises avec des difficultés techniques, se regroupent en équipes de travail de 7 à 15 personnes, suivies par un encadreur. Chacun de ces « prégroupements », après une période

de 1 à 3 ans, se transformera en groupement avec un président et un bureau élus. Chaque groupement envoie des délégués à la Mutuelle du village qui contrôle l'utilisation des crédits et choisit, en accord avec les groupements, les investissements concernant le matériel de transformation (moulins, décortiqueur, cribbs ...) et de commercialisation (magasin de stockage, bascule...). Elle recourt à la Caisse Nationale de Crédit Agricole pour réaliser ces investissements. Les ristournes obtenues en cours de campagne (différence entre le prix moyen de vente et le prix de revient) sont partagées en trois parts : 1/3 est versé à la section SORAD, 1/3 reste bloqué sur le compte courant du groupement pour ses investissements en matériel de production ou les amortissements de ses emprunts et 1/3 est versé au paysan. L'expérience a démarré dès 1966 dans la circonscription d'Anêho. Les premiers groupements n'apparaissent qu'en 1968-69 dans la circonscription de Tabligbo. La situation est actuellement la suivante :

	Anêho au 31-4-72	Tabligbo au 31-1-71
Nombre de groupements...	88	55
Paysans groupés.....	1 224	552
Magasins terminés.....	55	10

Pour fixer les idées, précisons que la superficie contrôlée par un groupement varie entre 11 et 22 ha. Un autre chiffre permet de se faire une idée du dynamisme des groupements : en 1971, au litre de la ristourne, 700 000 F. CFA ont été versés aux 30 groupements d'Afagnan et d'Attitogon dans la circonscription d'Anêho, une somme de 781 481 F. CFA est revenue aux 23 groupements d'Aklakou et Vogan, le seul groupement d'Afowimé (Vogan) a reçu 175 257 F. CFA. Les groupements servent souvent de base de recrutement pour d'autres opérations (cf. opération « régénération »). Il s'agit donc du cadre où doit se regrouper une moyenne paysannerie modèle jouant le jeu d'un développement induit de l'extérieur. Le versement annuel des ristournes est d'ailleurs un événement et les meilleurs paysans ont droit aux honneurs de la presse.

La constitution des groupements s'est pourtant heurtée au départ à l'incompréhension générale. L'« écrémage » pratiqué brisait, de fait, les cadres sociaux traditionnels et des tensions n'ont pas tardé à se faire jour. Les responsables se sont aussi heurtés aux problèmes de relations interpersonnelles et à des litiges fonciers. Un autre obstacle a surgi : les premiers groupements ont cherché à bloquer le développement de l'expérience afin de s'assurer le monopole de la commercialisation dans le cadre

villageois. Les obstacles les plus difficiles à surmonter sont, en fait, d'ordre externe ; les compagnies commerciales ont lancé en 1968-69 une grande offensive, en intervenant directement auprès des responsables de secteur, menant auprès des paysans une campagne de dénigrement systématique. Les revendeuses ne furent pas moins virulentes ; sur les marchés locaux et à Lomé une véritable guerre des prix s'engagea entre elles et les représentants de la SORAD. L'enjeu était, il est vrai, d'importance, comme en témoignent les chiffres suivants tirés d'un document qu'ont établi les responsables de la SORAD :

<i>Coprah</i>	Prix de revient/tonne.....	33 239 F. CFA
	Prix de vente à la Cie.....	32 128 F. CFA
	Bénéfice du paysan.....	nul
	Prix de vente à l'OPAT.....	39 273 F. CFA
	Bénéfice de la Cie.....	22 %
<i>Palmiste</i>	Prix de revient/tonne.....	23 641 F. CFA
	Prix de vente à la Cie.....	24 369 F. CFA
	Bénéfice du paysan.....	3 %
	Prix de vente à l'OPAT.....	29 145 F. CFA
	Bénéfice de la Cie.....	19,5 %
<i>Ricin</i>	Prix de revient/tonne.....	19 087 F. CFA
	Prix de vente à la Cie.....	19 399 F. CFA
	Bénéfice du paysan.....	1,6 %
	Prix de vente à l'OPAT.....	24 895 F. CFA
	Bénéfice de la Cie.....	28,3 %

Pour mieux comprendre ces données, il faut savoir que 9 produits agricoles destinés à l'exportation sont vendus par le paysan à la ferme ou sur le marché, à un représentant d'une grande compagnie de commerce (SCOA, SGGG, UAC etc.). Celles-ci sont, en effet, l'intermédiaire obligé entre l'agriculteur et l'OPAT (Office des Produits Agricoles du Togo) qui détient le monopole à l'exportation. Avec l'institution des G.I.C.A. la fonction des Compagnies de commerce disparaît si toutefois l'OPAT dispose de magasins de stockage. Les groupements ont une autre fonction : c'est en leur sein que doit se mobiliser une épargne productive (1).

* *

On distingue mal dans ce catalogue d'opérations, une volonté de développement régional s'appuyant sur une perception claire des priorités. L'analyse des plans de développement est, à cet égard, fort instructive. Les priorités sont manifestement définies à une autre échelle :

Enveloppes affectées aux programmes régionaux en % de l'enveloppe totale.

	Régions				
	Mari-time	Pla-teaux	Sava-nes	Kara	Centrale
1 ^{er} Plan (66/70).....	23	29	27	16	5
2 ^e Plan (71/75).....	20,5	40,5	13,5	8	17,5

La région des plateaux qui regroupe, comme la région maritime, un quart de la population nationale, est très largement privilégiée ; il est vrai que les planteurs de café et de cacao de cette région fournissent près de 40 % des exportations du pays ! A la fin de 1967, sur 9 actions programmées dans la région maritime, 3 seulement ont reçu un commencement d'exécution et seules les opérations coton et manioc se poursuivent à un rythme jugé satisfaisant (2). Alors qu'une priorité absolue était accordée « au maintien de la fertilité et à la régénération des Terres de Barre » dans le premier plan, l'opération ne démarre qu'en 1971 et elle n'est inscrite que pour mémoire dans le 2^e Plan. Ce document met l'accent sur l'effort de diversification des productions par le développement des cultures de l'arachide, du coton, du palmier à l'huile et du riz. Il est également prévu, afin de diminuer la pression démographique, « d'ouvrir de nouvelles terres de culture dans les vallées du Sio et du Haho » ; rien de plus n'est dit à ce sujet et on ne peut que souligner le silence qu'observent les planificateurs sur les perspectives d'aménagement du Bas-Mono et sur les suites à donner aux très nombreuses études préalables consacrées au projet. Tout se passe comme si les problèmes du Sud-Est ne présentaient aucun caractère d'urgence et les planificateurs se contentent, semble-t-il, de programmer des solutions d'accompagnement. On conçoit difficilement, il est vrai, dans les conditions actuelles, les moyens qu'ont les Pouvoirs publics d'imposer une planification à long terme, seule capable de réduire les déséquilibres analysés ci-dessous. Les moyens financiers parviennent par les canaux habituels de l'aide publique (F.A.C.) et les SORAD ne parviennent même pas à couvrir leurs charges de fonctionnement grâce à leurs ressources propres (cotisations paysannes, ristournes sur le crédit agricole, bénéfices sur la commercialisation, prestations de services). L'évolution des dotations

(1) La création de la SOTOCO (Société Togolaise de Coton) par décret du 23/3/74, bouleverse quelque peu la situation. Société publique à compétence verticale (culture, collecte, expérimentation), la SOTOCO organise la distribution des semences, l'encadrement technique, de même que la collecte. Les conflits d'attribution paraissent inévitables avec les organismes à compétence horizontale que sont les G.I.C.A. et plus généralement avec des structures de type SORAD.

(2) État d'exécution du 1^{er} Plan. Ministère du Plan. Lomé.

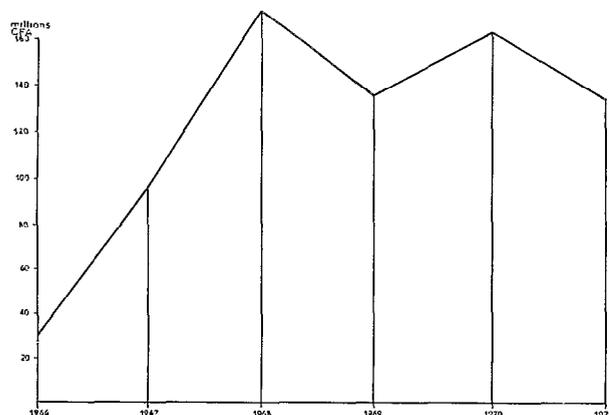


Fig. 13. — Évolution des dotations financières de la SORAD maritime.

financières de la SORAD Maritime sur six années, est d'ailleurs caractérisée par une diminution constante en valeur relative des ressources provenant du secteur public togolais (Budget Général, Budget Investissement, O.P.A.T.), cependant que le financement assuré par le F.A.C. progresse (cf. fig. 13 et 14). La maîtrise d'une part croissante des sources

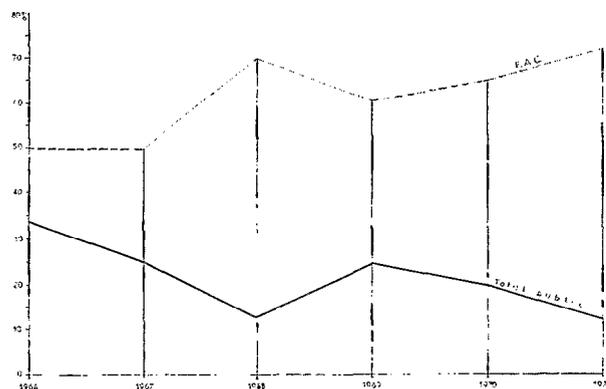


Fig. 14. — Évolution des dotations financières de la SORAD maritime ; parts du F.A.C. et du secteur public togolais (valeurs relatives).

de financement échappe donc aux pouvoirs publics et, dans le même temps, le volume global des dotations pour la Région Maritime diminue d'année en année en valeur absolue. On peut se demander, dans ces conditions, si l'effort de développement régional ne conduit pas à entretenir une machine bureaucratique toujours plus lourde et incapable de répondre aux objectifs qui lui sont assignés.

Évolution du personnel de la SORAD Maritime

	1970		1971		1972	
	Togo-lais	Expatriés	Togo-lais	Expatriés	Togo-lais	Expatriés
Cadres.....	18	8	18	6	19	5
Service.....	57	—	78	—	?	—
Encadrement..	116	—	95 + 16	—	100	—
	+22				+16	

Pour 1970, le chapitre personnel absorbait plus de 50 % du budget, le chapitre équipement ne représentant qu'1/5 du total ! Sans doute la progression du nombre des encadreurs est-elle encourageante mais à ce niveau non plus, tout ne va pour le mieux : « moins de réunions hebdomadaires et plus de contacts sur le terrain amélioreraient certainement la situation » concluait M. Gorse (rapport cité). Le mécontentement des encadreurs est vif pour d'autres raisons ; alors qu'ils gagnent la même somme (7 000 F. CFA) depuis 1968 (somme d'ailleurs inférieure au SMIG), ils doivent maintenant s'acheter leur bicyclette ! L'encadreur, en fait, ne touche pas un salaire mais une indemnité, car il doit rester avant tout un « paysan animateur » (?). En 1972, des primes pouvant s'élever à 30 000 F. CFA sont venues s'ajouter à cette indemnité, compte tenu du travail accompli et des résultats obtenus. L'échec des encadreurs n'a d'ailleurs pas la même signification suivant la zone dans laquelle ils sont affectés ; citons à titre d'exemple, les difficultés particulièrement vives rencontrées par la structure d'encadrement dans la circonscription de Vogan. Économiquement riche (prospérité étonnante après la deuxième guerre mondiale et place particulière du palmier) et politiquement marquée par l'influence peu commune du chef de Vogan, cette circonscription s'est révélée jusqu'à maintenant comme un « mauvais terrain » pour toutes les opérations lancées par la SORAD et dans les services du bureau SORAD chargés de contrôler les remboursements de l'opération crédit-manioc, les « Voganto » ont la réputation d'être des mauvais payeurs. Il conviendrait, par conséquent, de moduler le soutien technique et les avantages financiers consentis à l'encadreur en tenant compte des difficultés particulières de son travail. En outre, les stratégies d'animation et de développement devraient se fonder sur des études micro-régionales aussi fines que possible.

Si l'on s'en tient à la critique des objectifs globaux, il ne fait aucun doute que l'insertion du Togo dans le jeu des mécanismes du commerce mondial impose des contraintes très lourdes aux pouvoirs publics dans l'élaboration d'une politique régionale du

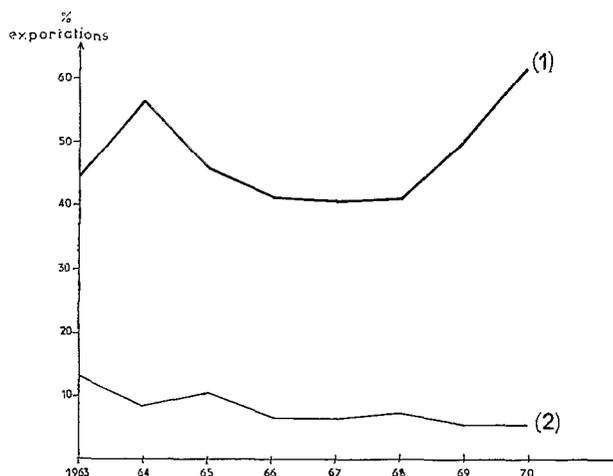


Fig. 15. — Évolution comparée des exportations de cacao-café (1) et des palmistes-huile-manioc (2). Source : annuaire des statistiques du commerce extérieur togolais 1970.

développement. Dans le premier Plan (1966-70), il est précisé qu'un déficit structurel des échanges avec les pays hors de la zone franc peut avoir pour conséquence une limitation des droits de tirage sur le pool des devises de la zone Franc et imposer du même coup, une réorientation des courants commerciaux. Or, depuis plus de 10 ans, ce déficit est constant et les pouvoirs publics courent après un taux de couverture acceptable. Les responsables de l'économie nationale sont tout à fait conscients de l'intérêt qu'il y a à diversifier les exportations, tant les cours du cacao et du café sont vulnérables. Pourtant, bon an mal an, ces produits représentent entre 40 % et 50 % des ventes à l'étranger ; depuis 1965-66, une évolution favorable des cours explique que le deuxième Plan accorde une aussi nette priorité à la région des plateaux. Les produits dérivés du manioc, au contraire, passent de 3,7 % des exportations en 1963 à 1,1 % en 1970. Pour les palmistes, l'évolution est du même ordre (8,9 % à 4,4 %) (fig. 15). Les moyens d'une planification régionale impérative échappent, par conséquent, aux autorités, qui ne sont pas non plus en mesure de contrôler l'utilisation des fournitures industrielles et des méthodes scientifiques appliquées à l'agriculture ; dans l'opération « Régénération », par exemple, la contre partie du financement F.A.C. est l'obligation d'acheter « français » et le choix du matériel agricole revient au représentant de la société d'intervention (en l'occurrence le B.D.P.A.). On remarquera aussi qu'en dépit des mises en garde répétées au cours des dernières années, la Compagnie du Bénin, exploitant la féculerie de Ganavé, a pu continuer de travailler sans contrôle d'aucune sorte. Devenus actionnaires de cette Compagnie en 1965, l'État togolais et les divers actionnaires de nationalité togolaise (O.P.A.T., Banque Togolaise de Développement) détiennent aujourd'hui la majorité absolue au Conseil d'Adminis-

tration, peut-être l'héritage est-il plus encombrant qu'utile, mais la maîtrise de cette activité de transformation de produits agricoles locaux pourrait être un puissant levier au service du développement régional. Le développement des activités de cet établissement peut aussi contribuer à la reconversion du capital privé autochtone dans l'agriculture. Est-ce l'orientation qui est prise avec la mise en place du bloc agro-industriel de Yobo ?

Quelle marge de manœuvre reste-t-il à l'État ? L'hypothèse d'un contrôle des prix alimentaires est sans doute envisageable et on peut admettre avec Ester Boserup (ouvrage cité) qu'une élévation contrôlée de ces prix est un puissant stimulant à l'intensification de l'agriculture, l'élévation des salaires agricoles qui en résulte risquant de maintenir l'exode rural au-dessous d'un certain niveau. Mais on voit immédiatement les limites d'une telle politique dans une région comme le sud-est du Togo ; trop de paysans s'approvisionnent au moins partiellement sur le marché des produits vivriers et, celui-ci étant largement contrôlé par les revendeuses, il y a peu de chances pour que l'État soit en mesure d'imposer une quelconque restriction légale allant dans le sens d'une augmentation du revenu paysan et remettant en cause les pratiques spéculatives. Il suffit de rappeler, à cet égard, les énormes difficultés rencontrées par les responsables lors de la mise en place des G.I.C.A. Il ne fait pas de doute non plus que toute évolution allant dans le sens d'une augmentation des salaires ruraux dans une région où la vente de la force de travail est une pratique courante serait assez mal vue par certains représentants de la paysannerie aisée qui pratiquent encore pour la plupart et en dépit des interdictions officielles, l'*awoba*, forme d'esclavage pour dettes. Toute politique d'incitation par les prix et les salaires se heurterait donc à la résistance de cette couche sociale et du puissant *lobby* des revendeuses ; celles-ci bénéficient d'une implantation exceptionnellement solide jusqu'au niveau le plus bas et les masses paysannes s'en remettent à elles pour étancher leur soif de numéraire. Même si le mécontentement s'exprime en face de pratiques spéculatives trop voyantes, personne n'a les moyens ou le désir d'attaquer de front le problème posé par l'organisation sociale très ramifiée des *nana benz*.

En matière foncière, les limitations à l'action sont encore plus étroites. La volonté récemment manifestée de constituer d'importantes réserves foncières n'a de chance d'aboutir que dans le Nord. Dans le Sud, l'espace disponible est très réduit et la récupération des parcelles abandonnées à l'*Imperata* se heurte au double obstacle de la dispersion et du coût élevé du défrichage par les moyens mécaniques. Il existe cependant un domaine où l'intervention est possible : la redistribution du peuplement, c'est-à-dire la mise en place d'une politique des migrations. Ce problème est envisagé dans une autre

publication. On ne saurait trop insister dès maintenant sur les déséquilibres qu'entraîne un exode rural en voie d'accélération. Chez ceux que le mouvement n'a pas encore arraché à la terre, on est plus frappé par l'atonie que par une hostilité déclarée aux initiatives de la SORAD. Les masses paysannes vivent les différents aspects de la crise d'une manière passive et les jeunes hommes scolarisés n'échappent pas à la règle. Ceux qui, installés plus ou moins durablement en ville, reviennent périodiquement au village ne sont certes pas avares de conseils mais ceux qui ont conservé des terres investissent rarement dans des activités productives (1). Beaucoup d'autres jeunes, bien qu'ils aient obtenu le CEPE, continuent de vivre au village où ils se considèrent comme chômeurs et ils ne participent qu'exceptionnellement aux travaux agricoles. Dans le meilleur des cas, les paysans du Sud-Est s'efforcent de survivre, plus soucieux ce faisant de sauvegarder le cadre social dans lequel ils vivent que d'innover techniquement ou de « réussir » économiquement. Les résistances au paiement de l'impôt et aux prestations en travail pour l'entretien des pistes villageoises ne sont que des phénomènes occasionnels n'exprimant pas, semble-t-il, une véritable prise de conscience en milieu paysan. Plus significative est la perception qu'ont les agriculteurs du rôle des commerçants intermédiaires, nationaux ou étrangers, et la cristallisation de cette perception dans le cadre des G.I.C.A. Le rôle joué depuis plus de vingt années par la Compagnie du Bénin a également suscité des réactions ; résistance passive dans le cas des refus de livraison (mais dans ce cas le paysan n'a d'autre ressource que de se plier aux exigences des revendeuses), cette réaction peut prendre des formes plus violentes ; en 1966, après une saison particulièrement catastrophique, les agriculteurs se sont rassemblés en masse devant les grilles de l'usine. Plus récemment, les paysans vivant sur le périmètre du Yobo ont manifesté leur hostilité au projet de bloc agro-industriel, malgré une campagne d'information officielle ; l'opposition est particulièrement forte dans deux des villages du bloc et, en face d'un tel projet, il serait intéressant de chercher à comprendre comment se déterminent les villageois.

Au terme de cette analyse, deux séries d'observations s'imposent. Les unes se situent au plan institutionnel ; les structures mises en place sont présentées comme le lieu privilégié de l'effort commun (« développés » et « sous-développés », paysans riches et paysans pauvres réunis) dont le résultat doit être

nue progression uniforme des masses paysannes. La fonction idéologique de ces structures est au moins aussi importante que leur fonction technique. Le schéma qui prévaut dans l'esprit des responsables est le suivant : les paysans sont des « producteurs anonymes et sous-développés », non situés les uns par rapport aux autres et devant atteindre à leur insu (mais guidés par ceux qui savent) une rationalité, en concourant à la production comme à la consommation du produit commun. Ce schéma hérité des responsables européens du développement, entre bien souvent en contradiction avec la pratique sociale des cadres africains, plus sensibles au jeu des forces antagonistes dans les groupes qu'ils encadrent ; ne sont-ils pas le plus souvent acteurs dans ce jeu ? ne contribuent-ils pas à ce titre à en perpétuer les règles ?

Une deuxième série d'observations a trait aux analyses explicites ou implicites faites par les responsables sur le milieu. Les « entraves et les résistances prévisibles » de celui-ci sont parfois répertoriées (les « blocages » au développement) mais il est bien rare que l'analyse porte sur la formation sociale à laquelle on entend appliquer la politique de développement. Tout groupe social tend à perpétuer son modèle en dépit de forces externes ou internes qui poussent au changement ; dans le sud-est du Togo, la très large ouverture aux circuits économiques capitalistes et la production d'excédents démographiques aggravent les contradictions et avivent les résistances. Une fraction grandissante de la paysannerie est réjetée vers la ville, ce qui ne signifie pas qu'elle soit totalement exclue du circuit de la production villageoise. La surpopulation est un rapport de l'effectif humain non à la superficie brute ou à la masse absolue des moyens de subsistance, mais aux conditions de la reproduction de ces moyens ; il ne s'agit pas d'un rapport numérique simple mais d'un rapport historiquement défini. Qui produit les surplus ? Comment sont-ils distribués entre les groupes ? Les praticiens du développement risquent fort de s'essouffler à faire passer leur « message » tant qu'ils n'auront pas répondu à ces questions fondamentales. Il est regrettable que les échecs et les retards qu'ils accumulent compromettent la simple survie des masses paysannes.

Manuscrit reçu au Service des Publications de l'O.R.S.T.O.M. le 20 octobre 1976.

(1) Si la contribution des non-résidents à l'effort de développement rural est très limitée (même lorsqu'ils ont trouvé en ville un emploi stable), nous avons tout de même été frappés par le souci qu'ont les originaires de Vo Koutimé résidant à Lomé du développement de leur village ; réunis en association, ils maintiennent un contact assez étroit avec leurs compatriotes et participent, le cas échéant, à des travaux d'intérêt collectif (dispensaire, entretien de pistes). De véritables « week end de travail » réunissent villageois et migrants mais les discours diffèrent sensiblement et il n'est pas rare d'entendre les gens de la ville stigmatiser « l'attitude démissionnaire » des paysans.